

# Le chef de l'Etat reçoit les lettres de créance de plusieurs ambassadeurs

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu, hier au siège de la présidence de la République, plusieurs ambassadeurs, qui lui ont remis leurs lettres de créance en leur qualité de nouveaux ambassadeurs agréés en Algérie.



P. 7

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 16 octobre 2019 - 17 Safar 1441 - N° 2341 - 7<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

**Horaires des prières**

Fajr : 05h23 Dohr : 12h34  
Asr : 15h43 Maghreb : 18h15 Isha : 19h34

**MÉTÉO**

Alger	: 23°	13°
Oran	: 24°	14°
Annaba	: 24°	16°
Béjaïa	: 23°	16°
Tamanrasset	: 33°	18°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE-ESPAGNE

**Hydrocarbures : Sonatrach nouvel actionnaire majoritaire de Medgaz**

P. 24

ALGÉRIE-FMI-BM

**M. Loukal aujourd'hui à Washington pour participer aux Assemblées annuelles de la BM et du FMI**

P. 24

ALGÉRIE-TURQUIE

**300.000 Algériens ont visité la Turquie en 2018**

P. 24

EN VISITE DE TRAVAIL AU SIÈGE DU COMMANDEMENT DES FORCES NAVALES

## Gaïd Salah relève les efforts «soutenus» de l'ANP pour faire sortir l'Algérie de sa crise

► «L'Algérie aiguillée sur la bonne voie»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a mis en exergue, hier à Alger, les efforts «soutenus» de l'ANP afin de faire sortir l'Algérie de sa crise et sécuriser de manière totale l'élection présidentielle du 12 décembre, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

P. 3



**ELECTIONS**

**Les coordinateurs des Délégations instruits d'enquêter sur les plaintes relatives aux souscriptions de signatures (ANIE)**

P. 4

**34<sup>ES</sup> MARCHES ESTUDIANTINES :**

**Attachement aux revendications du Hirak**

P. 4

**HABITAT**

**Distribution de plus de 50.000 logements au niveau national le 1<sup>er</sup> novembre**

P. 6

**SANTÉ**

**FLORE INTESTINALE : Elle influencerait notre humeur et nos envies culinaires**

P. 12-13

**FOOTBALL**

**ORGANISATION D'UN MATCH AMICAL ALGÉRIE - FRANCE :**

**Le sujet évoqué au cours du premier trimestre 2020 (FAF)**

La perspective de l'organisation d'un match amical entre la sélection algérienne de football et son homologue française, sera évoqué au cours du premier trimestre 2020, à l'occasion de la visite que doit effectuer le président de la Fédération française (FFF) Noël Le Graët en Algérie, a annoncé lundi la FAF sur son site officiel.

P. 22

**ALGÉRIE-FMI**

**Le FMI augmente à 2,6% sa prévision de croissance pour l'Algérie en 2019**

P. 7

**MDN**

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**

**Un terroriste se rend aux autorités militaires à Adrar**

P. 24

## CE MATIN AU FORUM D'EL MIHWAR Conférence sur les perspectives de mise en œuvre du programme LPA

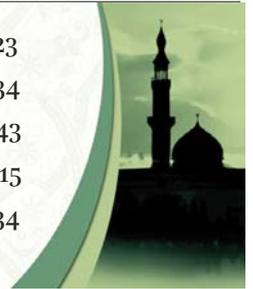
Le Forum du quotidien El Mihwar, reçoit ce matin à partir de 10h, au siège du journal sis à la maison de la presse Tahar Djaout, Yahia Nessel élu à l'APW d'Alger chargé de la commission du logement, Mehdi Boucharreb wali délégué de la circonscription administrative d'El Harrach et El Hadj Ghazi, président de l'APC de Baraki, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur les perspectives de réalisation du programme de logement LPA.



## Horaire des prières

Mercredi 17 Safar 1440

Fajr	05:23
Dohr	12:34
Asr	15:43
Maghreb	18:15
Isha	19:34



## CE MATIN À L'APN Journée parlementaire consacrée au rôle de la Communauté nationale établie à l'étranger



La commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale établie à l'étranger de l'APN, organise ce matin à partir de 8h30, une journée parlementaire sur «La contribution de la communauté à l'étranger et son rôle dans la consolidation de l'unité nationale». Une intervention d'un membre de la fédération de France du Front de libération nationale sur «Le rôle des expatriés dans la lutte contre le colonialisme durant la guerre de libération nationale» sera également organisée.

## LES 17 ET 18 OCTOBRE AU SHERATON D'ALGER 4<sup>e</sup> Congrès de la SAFO



La société algérienne de pharmacie hospitalière et oncologique (SAPHO), organise les 17 et 18 octobre au Sheraton club des pins (Alger), le 4<sup>e</sup> congrès sous le thème «A quelles grandes évolutions la pharmacie hospitalière doit-elle faire face ?». Cette rencontre scientifique internationale qui regroupera plus de 500 pharmaciens hospitaliers nationaux et de France, de Tunisie, du Maroc et d'Égypte sera encadrée par des experts algériens et étrangers.

## EMPLOI ET SÉCURITÉ SOCIALE Rencontre régionale au profit des chargés de communication



Sous le thème «La communication institutionnelle au service du citoyen» et dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer la communication institutionnelle au niveau du secteur, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, organise aujourd'hui et demain à Mostaganem, une première rencontre régionale qui regroupera les chargés de communication au niveau des agences et des directions locales des organismes sous tutelle. Plusieurs ateliers sont au programme de cette rencontre qui vise à consolider les connaissances et les pratiques des cadres du secteur.

## SALLE IBN ZAYDOUN Projection du dernier «Joker»

L'Office Riadh El Feth, organise ce soir à partir de 20h30, la projection du dernier film «Joker» réalisé par Todd Phillips avec Joaquin Phoenix et Robert De Niro.



## Météo



	Max	Min
Alger	23°	13°
Oran	24°	14°
Annaba	24°	16°
Béjaïa	23°	16°
Tamanrasset	33°	18°

## JEUNESSE ET SPORT Bernaoui à la rencontre de Toufik Makhloufi

Le ministre de la Jeunesse et des Sport, Raouf Bernaoui, se rendra ce matin à 10h au niveau de l'aéroport international Houari Boumediene, pour accueillir le champion olympique et vice-champion du monde du 1500m Toufik Makhloufi.



## SEAL Suspension de l'AEP à Kouba, Bachdjerrah, Gué de Constantine et Bourouba



La Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (Seaal), procédera aujourd'hui de 8h à 18h, à des travaux d'entretien au niveau de l'usine principale de production Prise d'eau, El Harrach. Ces travaux engendreront une suspension de l'alimentation de eau potable qui impactera les communes de Kouba (Parc Ben Omar, Cité Djilali lyabes, cité Cadat, Appreval, cité el Bahia), Bachdjerrah (en partie), Gué de Constantine (en partie) et Bourouba (en partie). SEAAAL précise à ses clients que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement le même jour à partir de 18h. SEAAAL met en place un dispositif de citernage, afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitalier). SEAAAL prie ses clients de l'excuser, pour les désagréments causés par ces travaux, et mettra tout en œuvre pour rétablir au plus vite l'alimentation en eau potable. Pour toute information, SEAAAL met à la disposition de ses clients, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

## TRANSPORT AÉRIEN Le trafic fortement perturbé à l'aéroport d'Orly

Le trafic aérien au niveau de l'aéroport international d'Orly (France), a été fortement perturbé hier matin, suite à une panne informatique, indique un communiqué de la compagnie nationale aérienne Air Algérie. A cet effet, de nombreux avions sont restés cloués au sol. Cette panne a provoqué une interruption générale du trafic aérien au départ et à l'arrivée d'Orly, ajoute la même source.



## CHU DE TIZI-OUZOU Conférence sur la neuroscience

Le Centre hospitalo-universitaire Mohamed Nedir de Tizi-Ouzou, organise ce matin à partir de 10h30 à l'auditorium du CHU, une conférence sur la neuroscience animée par le Pr Dulac Olivier, responsable de l'unité neuro-pédiatrie à l'hôpital Necker-Enfants malades et professeur à l'université Paris-Descartes, et le Pr Ait Kaci Ahmed Mahmoud, médecin chef de service neurologie au CUH Ai Idir de Bab El Oued.

## OREF Salon national de la micro-activité

L'Office Riadh El Feth, abrite jusqu'au 17 octobre, le salon national de la micro-activité sous le thème «Entrepreneuriats, un pari d'avenir». Organisé par l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), ce salon qui rentre dans le cadre des services non financier assurés par l'agence vise à mettre sous lumière les expériences des entrepreneurs en matière de création d'activités économiques et d'offre d'emploi. Ce salon verra aussi la participation de plus de 140 bénéficiaires du dispositif du micro-crédit issus de l'ensemble des wilayas du pays.



## LE 30 NOVEMBRE À LA SAFEX Salon des professionnels de l'événementiel



Sous le patronage du ministère de la Communication et de la Culture, World Trade Center Algiers, organise du 30 novembre au 2 décembre au Palais des Expositions des Pins Maritimes (Alger), le Salon des professionnels de l'événementiel.

## POLITIQUE/CRISE/ARMÉE (1/2)

## Gaïd Salah relève les efforts «soutenus» de l'ANP pour faire sortir l'Algérie de sa crise

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a mis en exergue, hier à Alger, les efforts «soutenus» de l'ANP afin de faire sortir l'Algérie de sa crise et sécuriser de manière totale l'élection présidentielle du 12 décembre, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

## ● L'Algérie aiguillée sur la bonne voie (Gaïd Salah)

«Il y a lieu de mettre en exergue les efforts soutenus et dévoués que l'ANP a consentis afin d'instaurer un climat de confiance et de quiétude, permettant de franchir de nombreuses étapes aux objectifs complémentaires, notamment suite à la tenue du Conseil des ministres en date du 09 septembre 2019, sous la présidence du Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah», a indiqué le général de corps dans une allocution à l'occasion de sa visite de travail au siège du Commandement des Forces Navales.

Il a rappelé que durant ce Conseil des ministres, «plusieurs démarches, empreintes de sincérité et de bonne foi ont à été créées, à travers l'amendement de la loi électorale et son adaptation de manière à répondre aux préoccupations et aux attentes des Algériens, et à satisfaire également les revendications pressantes de la population, suivi de la mise en place de l'Autorité nationale indépendante des élections qui constitue, au regard des larges prérogatives qui lui ont été attribuées, la clé de la réussite de cette échéance présidentielle attendue et cruciale».

Pour ce faire, cette autorité «a trouvé toute l'aide et le soutien auprès des différentes institutions de l'Etat, qui lui ont fourni tous les moyens et capacités et prodigué toute forme de facilitation, afin qu'elle s'acquitte de ses nobles missions et de son devoir national avec facilité et aisance», a précisé le chef d'Etat-major de l'ANP.

Il a relevé, à ce propos, que «c'est dans le prolongement des mêmes efforts et démarches, que s'inscrit la tenue du Conseil des ministres en date du 13 octobre en cours, pour l'approbation de projets de lois importants, à l'instar des lois des finances et des hydrocarbures, qui constituent une véritable plus-value à même de relancer l'économie nationale et donner un nouveau souffle à l'investissement dans les différents secteurs économiques stratégiques».

«Il a été également procédé à l'approbation du projet de loi complétant l'Ordonnance n°6-02 du 28 février 2006 portant statut général des personnels militaires, où il a été promulgué des dispositions restreignant le droit des militaires, admis à cesser définitivement leur service et versés dans la réserve, aux fins de ne pas exercer une activité politique partisane ou se porter candidat à une fonction élective publique, pour une période de cinq (05) années», a-t-il ajouté. Pour le vice-ministre de la Défense nationale, «cette disposition est justifiée par plusieurs motifs, entre autres, le fait que l'exercice d'une activité politique partisane ou la candidature à une fonction élective publique requiert nécessairement la tenue de déclarations et de débats qui peuvent mener à l'infraction du devoir de retenue et de réserve tel que stipulé par la Loi, ainsi que de l'obligation de préserver les secrets dont le candidat a pris connaissance dans le cadre ou à l'occasion de l'exécution de ses activités au sein de l'institution militaire».

Par la même occasion, le général de corps d'Armée a affirmé que l'ANP «demeure celle qui veille jour et nuit, et qui observe et scrute la voie qui mènera l'Algérie vers la destination voulue par le peuple, grâce à l'ensemble des mesures sécuritaires complémentaires à travers lesquelles il ne sera permis à personne de faire dévier le pays de cette voie tracée qui concrétise la démarche de l'Algérie et de son peuple», note la même

source. «Je tiens également à rappeler que l'ANP continue, comme l'a toujours fait, d'honorer les engagements qu'elle a tenus devant Allah, la patrie et l'histoire, à travers son Haut Commandement, pour accompagner en permanence le peuple algérien, ainsi que tous les efforts consentis avec sincérité afin de faire sortir l'Algérie de sa crise et sécuriser de manière totale et globale toutes les étapes du processus électoral à travers tout le pays», a rappelé le chef d'Etat-major de l'ANP. En effet, a-t-il ajouté, «le Haut Commandement, qui a veillé et veille toujours vigoureusement à poursuivre les grandes missions assignées à l'ANP en toutes circonstances, accorde une grande importance à l'immense responsabilité qui incombe à nos Forces Armées, et rappelle encore une fois que l'ANP demeure celle qui veille jour et nuit, et qui observe et scrute la voie qui mènera l'Algérie vers la destination voulue par le peuple algérien».

«Ce sera une voie sûre, grâce à Allah Le Tout-Puissant, et à l'ensemble des mesures sécuritaires, multiples et complémentaires, à travers lesquelles nous ne permettrons à personne de faire dévier le pays de cette voie tracée qui concrétise la démarche de l'Algérie et de son peuple», a-t-il fait savoir.

Le général de corps d'Armée «a présenté, au peuple algérien, ses plus profondes marques de remerciements, de considération et de reconnaissance pour son sens patriotique élevé, qui s'est traduit par son affluence, en toute conviction et conscience, aux bureaux d'inscription, mettant en garde, en même temps, la bande et quiconque possède des liens organiques, partisans ou d'intérêt avec elle, que quiconque ne respecte pas les lois de la République se verra infliger la sanction méritée, et que la vague déferlante du peuple algérien englobera tous ceux qui veulent s'accaparer la scène nationale et s'ériger en tuteur du peuple par le mensonge et la calomnie», ajoute le communiqué.

«Au moment où nous nous approchons de plus en plus des élections présidentielles, nous tenons à exprimer au peuple algérien, fier et conscient, les plus profondes marques de remerciements, de considération et de reconnaissance pour son sens patriotique élevé, qui s'est traduit par son affluence, en toute conviction et conscience, aux bureaux d'inscription, ce qui a permis la réussite de l'opération d'assainissement et de révision des listes électorales à travers toutes les communes du pays, et ce en totale adéquation avec les revendications populaires», a affirmé le général de corps d'Armée.

«Aussi, nous mettons en garde, encore une fois, cette bande et quiconque possède des liens organiques, partisans ou d'intérêt avec elle, ou encore toute autre forme de collaboration contre le peuple et la patrie, et nous rappelons que la justice a repris, grâce à Allah, la place qui lui sied après avoir récupéré toutes ses prérogatives et s'acquitte de ses missions avec sérieux et de manière normale, à l'instar de toutes les institutions de l'Etat», a-t-il précisé. Il a ajouté que «quiconque ne respecte pas les lois de la République se verra infliger la sanction méritée».

La loi sera appliquée avec toute la rigueur requise à l'encontre de toute personne qui tente d'entraver ce processus électoral décisif, ou d'influencer, désespérément, la

conscience du peuple algérien et son empressement à participer massivement et avec détermination, aux prochaines présidentielles».

«Le peuple, conscient de tous les dangers qui guettent l'Algérie, estime, à juste titre, que le salut du pays passe par ses fidèles enfants, et ne permettra pas à cette minorité dépourvue de patriotisme, de faire usage de mensonge et de désinformation et de déformer la vérité, en croyant que cela lui permettra encore une fois de tromper tout le monde.

Mais ce qu'elle ne sait pas, c'est qu'elle ne trompe qu'elle-même.

Le peuple algérien, conscient et dévoué, a infligé à cette bande la plus sévère des sanctions en l'écartant et en la rejetant», a estimé le chef d'Etat-major de l'ANP.

Pour lui, «cette minorité qui souffre intellectuellement et idéologiquement a été démasquée, quand la bande est tombée dans l'écueil de ses actes, de ses comportements sinistres et de ses pratiques traîtres, contre le peuple et la patrie.

Ses infodés tomberont les uns après les autres au fil des jours, car un traître sera démasqué par ses agissements un jour ou l'autre».

C'est un atout devenu aujourd'hui l'indicateur juste qui permet au peuple algérien de soulever les discours de certaines parties.

Désormais la désinformation n'est plus tolérée et la vague déferlante du peuple algérien englobera, avec l'aide d'Allah, tous ceux qui veulent s'accaparer la scène nationale et s'ériger en tuteur du peuple, par le mensonge et la calomnie», a-t-il ajouté. «Ils ont dévié du droit chemin, car cette fois ils sont face à des hommes qui ont foi en les principes et les valeurs de Novembre, Novembre de la détermination, de la résolution et du triomphe.

Ils ont essayé un échec cuisant en tentant de manipuler le peuple algérien et de le dévier de sa ligne nationale sincère.

Ils ignorent que celui qui s'en remet à Allah en toute sincérité et qui fait du peuple algérien son unique enjeu, ne se verra jamais déçu dans sa démarche, car c'est la volonté d'Allah pour sa création», a-t-il souligné.

Par ailleurs, il «a tenu à exhorter la jeunesse à emprunter la même voie que ses ancêtres durant la glorieuse Révolution de Libération pour mener l'Algérie à bon port, et, à travers une affluence massive aux urnes le 12 décembre prochain.

Il les a également prévenus de la présence de certaines parties insidieuses qui s'efforcent de surfer sur la vague de ces manifestations et consacrent l'argent sale afin d'amplifier le nombre de ces manifestations, en ramenant les citoyens des autres wilayas en dehors de la capitale», ajoute le communiqué.

«Je veille toujours à dire avec une immense fierté, lors de mes interventions, que l'ANP mérite amplement d'être la digne héritière de l'Armée de libération nationale et s'enorgueillit d'être issue de ce peuple authentique qui s'est toujours caractérisé par la conscience, la maturité et la rationalité lorsqu'il s'agit du destin de l'Algérie», a indiqué le général de corps d'Armée.

«A la lumière de tout cela, j'accorde aujourd'hui et toujours, à cette jeunesse consciente toute l'attention, car elle la mérite. En effet, la Révolution de Libération s'est déclenchée, s'est poursuivie et a triomphé grâce aux efforts de la jeunesse et de la

force de sa volonté et de sa détermination à atteindre les objectifs escomptés», a-t-il affirmé, ajoutant que l'«Algérie qui a triomphé hier grâce à la conscience de sa jeunesse et de sa forte détermination, a aujourd'hui besoin de tous ses jeunes enfants conscients de la gravité des défis auxquels est confronté leur pays».

«Nous sommes pleinement convaincus que notre jeunesse aujourd'hui empruntera la même voie que ses ancêtres et mènera l'Algérie à bon port. Il est certain que l'affluence aux bureaux d'inscription sur les listes électorales est un présage prometteur que l'affluence aux urnes le 12 décembre prochain sera dense.

Et comme les vaillants ancêtres ont porté le fusil hier pour effacer les traces de l'abject colonialisme français, nos jeunes devront aujourd'hui affluer vers les urnes pour voter, et infliger ainsi une gifle douloureuse à la bande et effacer ses traces dans tous les domaines», a-t-il soutenu.

«Nous avons plus d'une fois averti cette bande contre laquelle les mesures requises ont été prises et dont la justice a pris en charge les affaires de certains de ses membres en vertu de la loi, et il est certain que le tour des autres éléments de cette bande viendra ultérieurement», a-t-il rappelé. Il a souligné, à ce propos, que «grâce à la volonté d'acier qui nous anime et anime tous les fidèles enfants de l'Algérie, nous préserverons la patrie de tout mal et nous poursuivrons, grâce à Allah Le Tout-Puissant, le combat contre cette bande jusqu'à son élimination totale, voire son éradication définitive et irréversible, afin de libérer l'Algérie des nuisances de ce groupuscule traître et renégat». Dans ce contexte précisément, «je tiens en cette occasion, à prévenir nos concitoyens qui font des marches pacifiques, de la présence de certaines parties insidieuses qui s'efforcent de surfer sur la vague de ces manifestations et que des entités inconnues ayant des objectifs malveillants consacrent de l'argent sale afin d'amplifier le nombre de ces manifestations, en ramenant les citoyens des autres wilayas en dehors de la capitale», a affirmé le général de corps d'Armée, ajoutant que ces personnes ne croient pas que nous ignorons leurs méthodes malveillantes et leurs dangereux comportements».

Aussi, «quiconque tente de créer la confusion et impacter le déroulement normal de la vie quotidienne des citoyens à travers des comportements et des attitudes abjectes, doit savoir qu'il sera poursuivi selon les voies légales, que tous ses plans seront avortés, grâce à la conscience du peuple algérien et sa capacité à déceler ces pratiques», a-t-il prévenu, ajoutant qu'«il doit également savoir que la citadelle de l'Algérie est imprenable, que les liens du peuple sont solides et homogènes et sa perception suffisamment forte pour que quiconque tente d'empêcher l'Algérie de poursuivre en toute sécurité son chemin avec confiance et constance».

Le général de corps d'Armée a effectué, dans la matinée de ce 15 octobre 2019, une visite de travail au siège du Commandement des Forces Navales, et ce, dans le cadre du suivi de l'exécution du plan de développement des Forces, visant à promouvoir et moderniser les capacités de notre flotte navale. A l'entame et à l'issue de la cérémonie d'accueil, et en hommage aux grands sacrifices



des Chouhada de la glorieuse Révolution de libération, il a observé un moment de recueillement sur l'âme du Chahid «Souidani Boujdjemâa», dont le siège du Commandement des Forces Navales porte le nom, où il a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative, et récité la Fatiha du Saint Coran à son âme pure et sur celles des valeureux Chouhada.

Le général de corps d'Armée, accompagné du général-major Mohamed Larbi Haouli, Commandant des Forces Navales, s'est réuni, par la suite, avec les cadres et les personnels des Forces Navales, où il a prononcé une allocution d'orientation diffusée à l'ensemble des unités des Forces Navales, et à travers laquelle «il a souligné que la locomotive de l'Algérie est bel et bien sur la bonne voie, orientée vers la bonne destination tel que voulu par les valeureux enfants de la patrie, grâce à la fédération des efforts et la confiance réciproque entre le peuple et son armée, rappelant que l'ANP continue, comme l'a toujours fait, à honorer les engagements qu'elle a tenus devant Allah, la patrie et l'histoire».

«Aujourd'hui, nous pouvons dire, et nous en sommes entièrement convaincus, que la locomotive de l'Algérie est bel et bien sur la bonne voie, orientée vers la bonne destination tel que voulu par les valeureux enfants de la patrie, grâce à la fédération des efforts et la confiance réciproque entre le peuple et son armée, qui était son protecteur contre les nuisances de la bande et de ses relais, ainsi que grâce aux décisions courageuses prises par le Haut Commandement de l'ANP depuis le début de la crise, et qui ont prouvé leur justesse et leur crédibilité au fil des jours, car elles s'inscrivent toutes dans l'intérêt du peuple et de la patrie».

À l'issue de cette rencontre, le général de corps d'Armée a écouté les interventions des cadres et des personnels du Commandement des Forces Navales qui ont «réaffirmé que leurs efforts demeurent toujours sur la bonne voie et parfaitement en phase avec les sacrifices de leurs vaillants aïeux parmi les générations de la chahada et du djihad».

Lors d'une deuxième réunion avec le Commandement des Forces Navales et ses Etats-majors, le général de corps d'Armée «a suivi un exposé présenté par le Commandant des Forces Navales, portant sur les réalisations des Forces Navales au titre du plan de développement et de modernisation de sa flotte navale».

«Cette rencontre était également une occasion pendant laquelle le général de corps d'Armée a tenu à évoquer ce qu'a pu réaliser ces Forces sur le terrain, et qui se manifeste notamment à travers les exercices périodiques exécutés par les unités des Forces Navales», conclut le communiqué.

## PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE: Nouvelles procédures pour la légalisation des formulaires de souscription de signatures

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a fait état, lundi, de nouvelles procédures pour la légalisation des formulaires de souscription des signatures individuelles des candidats à la Présidentielle du 12 décembre prochain.

L'ANIE a expliqué dans un communiqué que ces procédures portent sur «l'élargissement de la prérogative de légalisation des formulaires de souscription des signatures aux délégués communaux, aux délégués spéciaux, aux officiers de l'état civil au niveau des APC et annexes, ainsi qu'à toute autre fonctionnaire portant délégation ou habilitation».

Cette mesure permettra d'effectuer la procédure de légalisation des formulaires au niveau de toutes les APC et annexes, ainsi qu'auprès des services de l'état civil, ajoute la même source.

Cette procédure concerne également les Secrétaires généraux (SG) des communes, les notaires, les huissiers de justice, les commissaires priseurs, les traducteurs-interprètes officiels ainsi que les greffiers auprès des tribunaux ordinaires.

Afin de garantir «la neutralité totale» des officiers publics chargés de la légalisation des formulaires de souscription des signatures, l'ANIE a décidé «d'interdire aux délégués communaux et délégués spéciaux membres de parti d'un candidat à la Présidentielle, de procéder à la légalisation de ses formulaires de souscription de signatures individuelles».

«De même qu'il est interdit à l'officier public, membre de la permanence d'un candidat à la Magistrature suprême du pays, d'effectuer la légalisation ses formulaires de souscription de signatures», a-t-il encore été décidé.

Dans le même contexte, l'ANIE fait savoir qu'elle avait pris «toutes les mesures nécessaires pour prolonger les heures de travail des services concernés par la légalisation des formulaires de souscription des signatures jusqu'à 20h tous les jours de la semaine, y compris les vendredis et samedis».

## ELECTIONS Les coordinateurs des Délégations instruits d'enquêter sur les plaintes relatives aux souscriptions de signatures (ANIE)

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a instruit, mardi, les coordinateurs des délégations dans nombre de wilayas d'enquêter sur les plaintes faisant état de dépassements dans l'opération de souscription des signatures individuelles au profit des candidats à la présidence de la République», a indiqué l'ANIE dans un communiqué.

«Suite à la saisine par des postulants à la candidature à la Présidentielle du 12 décembre 2019 au sujet de dépassements qui auraient entaché l'opération de souscription des signatures individuelles au profit de candidats à la présidence de la République consistant en des faits supposés d'achat de signatures dans certaines wilayas du pays, le président de l'ANIE a instruit les coordinateurs des délégations des wilayas concernées d'enquêter sur ces plaintes», a précisé la même source.

Cette procédure «permettra, en cas de confirmation, de prendre toutes les dispositions légales appropriées conformément aux dispositions de la loi



organique N 19-07 du 14 septembre 2019 relative à l'ANIE et la loi organique N 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, modifiée et complétée».

## PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE: Décision modificative déterminant les modalités de souscription des signatures individuelles

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a décidé l'introduction de modifications à sa décision du 18 septembre 2019 fixant les modalités de souscription des signatures individuelles au profit des candidats à l'élection présidentielle.

L'ANIE a précisé lundi dans un communiqué qu'il s'agit de «la décision du 13 Safar 1441 correspondant au 12 octobre 2019 modifiant et complétant la décision du 18 Moharram 1441 correspondant au 18 septembre 2019 fixant les modalités de souscription et légalisation des signatures individuelles au profit des candidats à l'élection du président de la République».

Ainsi l'article 4 de cette décision stipule que «les signatures apposées sur le formulaire de souscription de signatures individuelles doivent être légalisées par un Officier public».

Par Officier public, il est entendu au sens de cette décision «les Secrétaires généraux (SG) des communes, les spéciaux, les officiers de l'état civil au niveau des APC et annexes, ainsi que tout fonctionnaire portant délégation ou habilitation».

L'article 4 bis stipule qu'«il est interdit aux délégués communaux et délégués spéciaux membres du parti d'un candidat de procéder à la légalisation de ses formulaires de souscription de

signatures individuelles. «De même qu'il est interdit à l'Officier public, membre de la permanence d'un candidat à la Magistrature suprême du pays, d'effectuer la légalisation de ses formulaires de souscription de signatures».

L'article 4 ter stipule, quant à lui, que «les Officiers publics visés à l'article 4 sus cité sont chargés de l'application de cette décision. Par ailleurs, l'article 9 bis «interdit aux postulants à la candidature à l'élection présidentielle de verser une contrepartie financière à toute personne pour la signature de formulaire de souscription de signatures individuelles».

## 34<sup>ES</sup> MARCHES ESTUDIANTINES : Attachement aux revendications du Hirak

Des marches pacifiques estudiantines ont été organisées mardi à travers quelques wilayas du pays pour réaffirmer l'attachement aux revendications du mouvement populaire et s'opposer au projet de loi sur les hydrocarbures, ont constaté des journaliers de l'APS.

Ainsi, des étudiants ont battu pavé pour la 34<sup>ème</sup> semaine consécutive scandant des slogans rejetant le projet de loi sur les hydrocarbures et appelant au départ des symboles du système avant la tenue de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain.

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, avait affirmé, lundi à Sidi Bel-Abbès, que les experts algériens avaient pris en considération, dans l'élaboration du projet de loi sur les hydrocarbures, «la préservation de la souveraineté nationale et de la règle 51/49 et le droit de préem-

ption pour atteindre l'objectif visant à valoriser le partenariat dans ce domaine».

Les jeunes manifestants, dont beaucoup étaient drapés de l'emblème national, ont également insisté à travers des banderoles sur la «préservation de l'unité nationale».

Dans le centre du pays, des étudiants ont pris part aux marches organisées à Tizi-Ouzou, Bouira et Bejaïa, pour réitérer la demande du changement et le départ de tous les symboles de l'ancien système ainsi que la mise en place d'une période de transition.

Les manifestants ont réclamé par la même occasion la libération des personnes arrêtées lors des précédentes marches, comme mesure d'apaisement.

L'annulation des deux projets de lois de finances 2020 et sur les hydrocarbures a également été réclamée, notamment dans

la wilaya de Tizi-Ouzou. Dans la wilaya de Bejaïa, les étudiants ont bénéficié du soutien massif de travailleurs du secteur de l'Éducation, qui ont renoncé, en guise de solidarité, à leur action habituelle du lundi.

Dans l'ouest du pays, les marches hebdomadaires estudiantines ont été observées à Oran et Mostaganem.

Les protestataires ont scandé des slogans rejetant le projet de loi sur les hydrocarbures et conditionné la tenue de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain par le départ des symboles du système.

Les jeunes manifestants ont aussi appelé à la poursuite de la lutte contre la corruption ainsi qu'à la libération des personnes arrêtées.

Un rejet du projet de lois sur les hydrocarbures a aussi marqué les marches organisées dans l'est du pays, notamment dans



les villes de Constantine, Annaba et Sétif.

Des étudiants rejoints par d'autres citoyens ont demandé

le départ des figures de l'ancien système avant la prochaine présidentielle.

## AFFAIRES RELIGIEUSES

## Près d'un million de personnes suivent l'enseignement coranique en Algérie

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehti a fait état, mardi à Alger, de près d'un million de personnes qui suivent un enseignement coranique en Algérie.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite sur le terrain dans la wilaya d'Alger où il a procédé à l'inauguration de trois écoles coraniques, à l'occasion de la rentrée annuelle de l'enseignement coranique, M.

Belmehti a précisé «qu'environ 900.000 et un million de personnes suivent l'enseignement coranique, à travers tout le pays».

Le ministre a souligné que l'Etat «veut à développer et doter l'enseignement coranique, des moyens matériels et moraux nécessaires, et ce parallèlement à l'enseignement général en Algérie».



Lors de cette visite, M. Belmehti a procédé à l'inauguration de l'école coranique

Mohamed Lakhel Chourafa dans la circonscription administrative de Draria dont

la capacité d'accueil est de 450 élèves. Dans la commune de Baba Hassen relevant de la même circonscription administrative, le ministre a inauguré l'école coranique Abdelhamid Ben Badis qui dispose de 500 places, d'une salle de récitation traditionnelle, d'une bibliothèque et de bureaux administratifs.

La dernière station de cette visite a été la commune de Bab Ezzouar relevant de la circonscription administrative de Dar El Beida où le ministre a inauguré la Mosquée Salmane el Farisi et une classe d'enseignement coranique.

## HABITAT

Distribution de plus de 50.000 logements au niveau national le 1<sup>er</sup> novembre

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a annoncé mardi à Oran la distribution de plus de 50.000 logements tous programmes confondus au niveau national le 1<sup>er</sup> novembre prochain, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection du nouveau pôle urbain «Ahmed Zabana» à Misserghine, M. Beldjoud a souligné que plus de 50.000 logements de différentes formules seront attribués au niveau national le 1<sup>er</sup> novembre prochain dont ceux de location/vente (AADL), des logements publics locatifs (LPL), promotionnels aidés (LPA) et promotionnels (LPP).

La wilaya d'Oran verra, le 1<sup>er</sup> novembre, la distribution de 2.800 logements AADL au nouveau pôle urbain «Ahmed Zabana», selon le ministre qui a indiqué que les travaux d'aménagement externe tirent à leur fin.

Il est prévu vers la fin de l'année en cours, la distribution de 2.200 logements

AADL au même pôle urbain, a-t-il ajouté, insistant sur le lancement en urgence des travaux d'établissements scolaires pour un délai de 4 mois pour les écoles primaires et de 8 à 14 mois pour les CEM et les lycées.

«Des entreprises sont capables de relever le défi et réaliser les établissements dans les brefs délais», a-t-il déclaré, faisant savoir qu'une enveloppe de 1,8 milliard DA est réservée à l'assainissement hors du nouveau pôle urbain «Ahmed Zabana» et que les procédures administratives pour la réalisation d'une canalisation d'assainissement ont été lancées.

Par ailleurs, le ministre a indiqué qu'un décret exécutif sera bientôt publié pour généraliser la formule de logement public locatif au niveau national et que le projet est à l'examen et la consultation des promoteurs immobiliers.

S'agissant de la qualité de réalisation des logements, M. Beldjoud a indiqué que des commissions chargées du contrôle de la construction ont inspecté, à ce jour, 500.000 logements au niveau national, soulignant qu'en cas d'ano-

mies, les entrepreneurs et les bureaux d'études sont appelés à y remédier.

Concernant la société de promotion immobilière de l'AADL «Gest Immo», le ministre a annoncé qu'un nouveau Directeur général a été installé dernièrement pour contribuer avec son expérience à améliorer la gestion et la prise en charge des cités d'habitation.

Les souscripteurs de l'AADL ont le droit de réclamer le transport, des espaces verts, des aires de jeux, des établissements scolaires et autres commodités, a-t-il affirmé.

D'autre part, Kamel Beldjoud a signalé que tous les locaux relevant de l'OPGI et de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement, (AADL) seront mis à la disposition des jeunes.

Le ministre a visité la nouvelle gare des voyageurs de l'aéroport international d'Oran «Ahmed Benbella» à Es-Sénia avant d'inspecter le projet de réalisation du complexe olympique et le village méditerranéen de Belgaid (Bir El Djir) dans le cadre des préparatifs aux Jeux méditerranéens de 2021.

## TRANSPORT

## M. Kouraba inaugure la nouvelle aérogare de l'aéroport Mohamed-Khider

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a procédé mardi à Biskra à l'inauguration de la nouvelle aérogare de l'aéroport Mohamed Khider.

Selon les explications données sur site au ministre, les travaux de réalisation de cette aérogare ont démarré en 2014 et ont nécessité une enveloppe financière de l'ordre de 1 milliard DA au titre d'une opération de réaménagement et d'extension.

Les travaux ont ainsi porté sur la réalisation d'une salle d'accueil des voyageurs, d'un pavillon de traitement des bagages et dépôts, des bureaux de l'administration de l'aéroport et un parking, selon les explications.

Le ministre s'est enquis des travaux terminés dernièrement d'extension de la piste d'atterrissage longue désormais de 3.100 mètres et large de 45 mètres.

Il a également suivi un exposé sur le projet de transfert du tracé de la voie ferroviaire en dehors de la ville de Biskra incluant la construction d'une gare ferroviaire des voyageurs et une autre pour les marchandises.

M. Kouraba a insisté sur la réception de ce projet «au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020» ainsi que la levée de toutes les oppositions. Le ministre poursuivra sa visite dans cette wilaya par l'inspection de plusieurs projets de son département dans les communes d'Oumèche, Ouled Djellal et de Biskra.

## BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL : Le projet est à une étape avancée

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Dada Moussa Belkheir, a indiqué lundi à Oran que le projet de baccalauréat professionnel «est à une étape avancée» et sera présenté prochainement au Gouvernement.

«Une commission a été constituée fin septembre dernier pour élaborer le projet de baccalauréat professionnel», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie d'ouverture officielle de l'année universitaire 2019-2020.

«Le travail de la commission enregistre un taux d'avancement de 70%», a-t-il précisé, ajoutant que «les premières conclusions de son travail seront présentées avant la fin novembre prochain».

Dada Moussa Belkheir a également souligné que le projet sera élaboré en collaboration avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

À la lumière de ce travail, des orientations et des choix seront définis pour ce projet, a-t-il relevé, notant que ceci «permettra la création d'un cursus de formation distingué». Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a assisté à la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, a présidée en présence également du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Heddad.

APS

## TRANSPORT

## Le ministre insiste sur le respect des délais d'achèvement des travaux de la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Oran

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a insisté mardi à Oran sur le respect du calendrier fixant l'achèvement des travaux de réalisation de la nouvelle aérogare de l'aéroport international «Ahmed Benbella» d'Oran à la mi avril 2020.

Inspectant les travaux de réalisation de cette infrastructure, M. Beldjoud a instruit de la réceptionner la mi avril et d'effectuer des essais sur les équipements au plus tard en août prochain.

Le problème financier sera réglé dans les prochains jours concernant la réévaluation de ce projet estimé à 7,5 milliards DA, a-t-il annoncé (le coût initial était fixé à environ 23 milliards DA). Le ministre a indiqué

qu'une réunion a été tenue ce mardi avec le bureau d'études pour recenser tous les problèmes entravant le déroulement du projet.

Le taux d'avancement des travaux de réalisation de cette nouvelle gare à l'aéroport international «Ahmed Benbella» d'Oran a atteint 88%, alors que les travaux concernant les parties intérieures et l'esthétique sont en cours.

La réalisation d'un parking à étages a été achevée, alors que les travaux d'extension du parc d'avions pour accueillir sept avions au lieu de quatre ont atteint un taux d'avancement de 68%, selon les explications fournies.

En visitant le complexe olympique et le village méditerranéen de Belgaid, à Bir El Djir, projet qui s'inscrit

dans le cadre des préparatifs des Jeux méditerranéens 2021, le ministre a fait savoir que ces structures seront réceptionnées «en juin prochain au maximum», soulignant que «l'Algérie est en mesure d'abriter la 19<sup>e</sup> édition des jeux méditerranéens et d'en faire un rendez-vous sportif réussi.» «Les sceptiques n'ont qu'à visiter les projets structurants pour s'en assurer», a-t-il déclaré, affirmant que tous les problèmes soulevés il y a trois mois par les entreprises, les bureaux d'études et les autorités locales ont été pris en charge.

Au sujet du stade de football, d'une capacité de 40.000 spectateurs, Kamel Beldjoud a annoncé sa réception en avril prochain, signalant que les travaux du complexe

aquatique de 2.400 places et la salle omnisports de 6.000 places extensibles à 7.200 qui seront livrés en juin prochain ont atteint un taux d'avancement de 20 et 30 pour cent.

Par la même occasion, le ministre a insisté sur le renforcement des chantiers en main d'oeuvre pour combler le déficit notamment pour les travaux d'aménagement externe du village méditerranéen devant être réceptionné en juin prochain.

Le taux d'avancement des travaux du village méditerranéen, qui renferme 55 chambres individuelles et de 420 autres pour sportifs, un restaurant, une cafétéria, une salle de musculation, six bureaux et des locaux techniques, est de 85%, a-t-on fait savoir.

TLEMCCEN :

## La campagne des labours-semailles concerne une superficie de 175.000 ha



Une superficie globale de 175.000 has sera concernée, dans la wilaya de Tlemcen, par la campagne des labours-semailles de la saison 2019-2020, a-t-on appris auprès des services agricoles.

Ainsi, 57.700 has de cette surface a été réservée à la culture du blé dur, 25.200 autres has au blé tendre, 87.000 has à l'orge et 5100 has à l'avoine, a indiqué le chef du bureau de la réglementation de la production et de l'appui technique à la DSA, Kamel Othmani.

Il a souligné que la campagne des labours, lancée au début du mois d'octobre courant, a vu la mobilisation de tous les moyens afin d'assurer sa réussite.

Plus de 47.000 quintaux de semences ont été distribués sur 10 points de vente publics et privés outre la coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de Tlemcen.

Trois nouveaux guichets ont été ouverts au niveau des communes de Tlemcen, Maghnia et Hennaya pour réduire la tension que connaît le guichet unique de la CCLS du chef-lieu de wilaya, ouvert fin juillet dernier, pour permettre aux agriculteurs de déposer les dossiers afin de bénéficier du crédit «R'fig» nécessaire à l'acquisition des moyens de production (semences, engrais et intrants).

222 dossiers pour l'obtention de ce crédit ont été déposés depuis l'ouverture des guichets. L'opération de dépôt des demandes se poursuit toujours, a-t-on assuré.

## LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE, CHERIF OMARI A INDIQUÉ, HIER À ALGER: «Maîtriser la formation professionnelle pour diversifier et moderniser l'économie nationale»

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari a indiqué, hier à Alger, que la maîtrise de la formation professionnelle et l'intégration des métiers agricoles et de la pêche dans ses spécialités est "un impératif" pour le développement de la production nationale et l'augmentation de sa rentabilité.

S'exprimant lors d'une conférence nationale sur le renforcement du partenariat entre son secteur et le secteur de la Formation professionnelle en présence du ministre du secteur, Dada Moussa Belkhir, des directeurs de wilaya des services agricoles et de la formation professionnelle, et des présidents des chambres d'agriculture, M. Omari a précisé que la maîtrise de la formation était "un impératif" pour développer et diversifier la production et assurer au secteur agricole les compétences nécessaires afin d'en augmenter la rentabilité.

La formation dans le domaine agricole permet de créer davantage d'opportunités de travail et contribue à la valorisation des capacités humaines à travers la mise en place de mécanismes relatifs aux compétences professionnelles, a-t-il affirmé.

Il a également mis l'accent sur l'importance de renforcer la coordination entre les secteurs de l'Agriculture et de la Formation, à même de les développer et d'apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale.

Pour sa part, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Belkhir Dada Moussa a souligné que le renforcement de la coopération entre les deux secteurs permettra de diversifier l'économie nationale et de générer de la richesse grâce à la formation continue et à l'utilisation des technologies modernes en la matière.

M. Belkhir a mis en avant la nécessité de doubler d'efforts pour activer le partenariat avec le secteur agricole dans les domaines de la forêt, la pêche et l'aquaculture.

Et pour atteindre cet objectif, ajoute le ministre, il faut coordonner la coopération et définir les besoins du secteur agricole, en constante évo-



lution, notamment sur le plan technique et technologique.

Dans ce contexte, M. Belkhir a annoncé qu'une commission mixte regroupant des cadres des deux départements sera mise en place prochainement. Elle sera renforcée par des chercheurs et des professionnels des deux secteurs, a-t-il ajouté.

Le ministre a plaidé, par ailleurs, pour l'adaptation du cadre juridique au nouveaux besoins et au contexte économique actuel visant la diversification des activités économique du pays.

M. Belkhir a passé en revue les opérations effectuées aux niveaux central et local dans le cadre du partenariat avec les secteurs de l'Agriculture et de la Pêche, à l'instar de la dernière convention signée en janvier 2016 sur la mise en service des centres spécialisés dans les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Ces efforts ont

contribué à l'augmentation du nombre d'apprentis dans ces deux filières, lequel est passé de 4% en 2016 à 10% en 2019.

Cette forme de partenariat constituera, selon le ministre, une occasion pour enrichir les offres de formation et offrira aux candidats l'opportunité d'obtenir un emploi.

Le secteur de la Formation compte actuellement 1.329 établissements dont 418 centres de formation professionnelle et d'apprentissage, 11 annexes de formation diplômante et 37 instituts nationaux spécialisés, a-t-il rappelé, faisant état de 500 formateurs mobilisés pour l'encadrement pédagogique des 57 spécialités dispensées relatives à l'agriculture et à la pêche.

A noter que le secteur offre 28 formations qualifiantes de courte durée et une panoplie de métiers dans la filière.

INDUSTRIE - PME:

## Création d'une plateforme d'échange entre les clusters

Un accord a été signé mardi à Alger pour la création d'une plateforme d'échange entre les clusters activant dans divers domaines sur le marché national afin de s'entraider à relever leurs défis communs.

Il s'agit de clusters, qui sont des concentrations d'entreprises de nature complémentaire, activant dans les domaines de la boisson, le digital, la mécanique de précision, les énergies renouvelables, le tourisme et la production de dattes. Cet accord a été signé par les représentants de six clusters à l'issue d'une rencontre au siège du ministère de l'Industrie et des Mines, en présence de la ministre du secteur, Djamilia Tamazirt.

L'accord vise principalement à renforcer la mutualité entre les clusters algériens appartenant à différents secteurs d'activités et de mener des initiatives communes concernant les questions liées à la fiscalité, le financement et la législation. Il a également pour objectif de valoriser les atouts de chaque cluster au profit de ses homologues, de concevoir des projets en commun et de créer des mécanismes permettant de réduire les coûts (centrale d'achat, logistique commune, transport de produits...). Les six clusters existant sur le marché national sont nés à partir de 2015 dans le cadre d'une coopération avec le partenaire allemand GIZ.

A cette occasion, Mme Tamazirt a affirmé l'engagement de son département ministériel en faveur de ces entités: «Aujourd'hui nous réunissons les représentants des clusters qui ont surmonté les difficultés de démarrage, à l'effet de renouer le lien avec eux et d'envisager une seconde phase de collaboration qui nous est actuellement possible grâce à la loi 14-02 relative au développement de la PME». Cette loi, poursuit-elle, prévoit une



«aide matérielle et immatérielle aux associations et groupements, visant le renforcement de l'intégration des chaînes de valeurs».

### Elaboration d'une feuille de route pour soutenir les clusters

Selon le ministre, une feuille de route sera tracée par l'Agence de développement de la PME et de la promotion de l'innovation (ADPI-PME), dès la promulgation des textes réglementaires relatifs au compte d'affectation spéciale, devant financer les activités de développement de la PME.

Cette feuille de route vise à soutenir les clusters: «non seulement en phase de constitution, mais pour atteindre un niveau de développement qui se rapproche des

clusters d'innovation développés de par le monde», note Mme Tamazirt, soulignant que «cette collaboration renforcera le partenariat public-privé et ne peut avoir que des retombées positives sur la diversification de notre économie, fragilisée par sa dépendance aux hydrocarbures». Les participants à cette rencontre ont recommandé de légitimer sur le plan juridique l'existence des clusters en tant qu'entités économiques d'utilité publique en leur conférant des rôles structurants dans l'écosystème des filières en qualité de partenaire dans la stratégie de développement nationale et locale.

Dans ce sens, il est «impératif» de conférer aux clusters un statut spécifique appuyé par un texte juridique, selon les représentants de ces regroupements qui ont également proposé d'amender le Code de commerce par une codification spécifique à l'activité des clusters.

Ils ont aussi mis l'accent sur l'importance de recueillir les propositions et attentes des clusters afin de les intégrer dans les prochains textes juridiques.

Le ministère de l'Industrie et des Mines compte, à cet égard, créer un comité de pilotage qui assurera la coordination et la collaboration avec les différents clusters.

Les clusters sont des concentrations d'entreprises de nature complémentaire regroupant fournisseurs, prestataires de services, industries connexes et institutions associées, afin de coopérer dans l'objectif d'améliorer leur compétitivité.

Cette forme d'organisation offre aux PME en particulier une opportunité d'établir un profil national et international, à travers le «réseautage» et les «alliances stratégiques».

## PRÉSIDENCE-DIPLOMATIE: Le chef de l'Etat reçoit les lettres de créance de plusieurs ambassadeurs

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu, mardi au siège de la présidence de la République, plusieurs ambassadeurs, qui lui ont remis leurs lettres de créance en leur qualité de nouveaux ambassadeurs agréés en Algérie.

Le chef de l'Etat a reçu, en présence du ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum, l'ambassadeur de la République Libanaise, M. Mohamed Mahmoud Hassan qui a salué, dans une déclaration à la presse, «les relations profondes» entre l'Algérie et le Liban, et leurs positions politiques «concordantes» concernant les questions internationale, exprimant son souhait de renforcer ces relations dans les domaines politique, économique et culturel.

Le diplomate libanais a annoncé, à cette occasion, que le Conseil d'affaires algéro-libanais «verra prochainement le jour», faisant état dans ce contexte de la préparation en cours de plusieurs accords dans les secteurs de la culture, du commerce, de l'éducation et de la non-double imposition outre la création d'une zone de libre-échange entre les deux pays.

De son côté, l'ambassadeur de la République d'Autriche, M. Peter Elsner-Macjay, a affirmé que son pays était «un partenaire fiable de l'Algérie, bien même avant son indépendance», saluant le progrès «notable» qu'a connu le pays. Affichant le souhait de l'Autriche de



contribuer au développement socio-économique de l'Algérie à la faveur d'un «plus grand partenariat gagnant-gagnant», il a rappelé que les deux pays étaient «unis dans le cadre de leurs multiples relations pour trouver des solutions aux grands défis, tels que «la résolution pacifique des conflits armés, le développement équitable...».

Pour sa part, l'ambassadeur de la République Arabe d'Egypte M. Aymen Djamel-Eddine Abdelfattah Mechrafa s'est félicité de la qualité des relations «historiques» entre les deux pays ainsi que leur coopération dans les fora internationaux. Evoquant le volet économique, le diplomate égyptien a indiqué qu'en dépit «des conditions

difficiles» que vit la région, les échanges commerciaux et les investissements entre les deux pays enregistrent une évolution, ajoutant que les deux pays font face à de «grands défis», d'où l'impératif d'élargir la coopération bilatérale dans les domaines politique, économique et culturel.

L'ambassadeur de la République de Croatie, M. Ilija Zelalic a exprimé, quant à lui, son attachement à renforcer les relations bilatérales, d'autant qu'il a, a-t-il dit «une excellente expérience de travail en Algérie, en tant que conseiller économique», à l'ambassade de son pays en 1993. Il a met en avant, à ce propos, sa disponibilité à «œuvrer pour le développement des secteurs

touristique et agricole en Algérie, vu la grande expérience de son pays dans ces domaines qui contribuent à hauteur de 20% au PIB de la Croatie». Pour sa part, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite, M. Abdelaziz Ben Ibrahim Hamad El-Omaïrini a souhaité «davantage de développement et de prospérité au peuple algérien».

L'ambassadeur de la République Fédérative du Brésil, M. Flavio Marega s'est félicité des relations «excellentes» qui lient les deux pays dans les domaines politique et économique depuis l'indépendance, affirmant que l'Algérie «est le deuxième partenaire commercial de son pays en Afrique du nord et au Moyen Orient». Les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 3,5 milliards de dollars en 2018, a-t-il rappelé. L'Algérie et le Brésil ont mis en place «plusieurs mécanismes politiques, tel le dialogue stratégique politique et la commission mixte englobant divers secteurs ministériels», a-t-il souligné citant en outre la concrétisation de nombreux projets communs, notamment «la formation des formateurs» dans le domaine de l'artisanat.

## ALGÉRIE-ONU Atelier sur l'égalité des sexes dans le cadre des ODD à Alger

Un atelier consacré à l'accompagnement des efforts nationaux pour une meilleure prise en compte de l'égalité des sexes dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement durable (ODD), définis par l'Organisation des Nations unies, sera organisé à partir de mercredi à Alger, indique mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Cet atelier de deux jours, intitulé «renforcement des capacités nationales sur la transversalité de l'ODD 5 relatif à l'égalité entre les sexes», s'inscrit dans le cadre du projet d'appui conjoint du Système des Nations unies (SNU) à la coordination et suivi de la mise en œuvre des ODD par le gouvernement algérien.

L'atelier vise à «renforcer l'intégration et une meilleure transversalité de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans les politiques et programmes nationaux» et «développer avec les différentes parties prenantes une approche intégrée et multisectorielle nécessaire à la mise en œuvre de l'ODD 5 avec l'appui du SNU».

Il s'agit, également, de «sensibiliser les cadres sectoriels sur l'importance de la collecte et du partage des données désagrégées et de leur standardisation en matière de genre, par âge et sexe, et leur utilisation dans les programmes de développement et identifier les sources et moyens de collecte de données par âge et sexe au niveau des différents secteurs».

Il sera question, en outre, d'identifier les principaux domaines d'action et les ressources disponibles nécessaires sur lesquels agir en priorité, notamment en faveur des populations vulnérables (femmes, enfants et jeunes, personnes âgées, et autres) et de «documenter les expériences et les meilleures pratiques dans les domaines d'action transversaux et multisectoriels en vue de leur partage au niveau régional et international».

L'atelier est organisé par le ministère des Affaires étrangères, en coordination avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la Femme, avec l'appui du Système des Nations unies.

Cinquième du genre, l'atelier s'inscrit dans la continuité des quatre ateliers qui ont été organisés avec «succès» en 2018 et 2019, tel que l'atelier sur l'ODD3 relatif à la santé, l'atelier sur les cibles et les indicateurs des Objectifs de Développement durables et les ateliers de sensibilisation destinés à la société civile et aux médias, dans le cadre du projet d'appui conjoint du Système des Nations unies à la coordination et suivi de la mise en œuvre des ODD par le gouvernement algérien.

## ALGÉRIE-TUNISIE: Développer un partenariat algéro-tunisien «gagnant-gagnant» basé sur l'investissement (président de la CCIO)

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO) a insisté, mardi à Oran, sur l'importance de développer et d'enrichir un partenariat «gagnant-gagnant» avec les entreprises tunisiennes, basé sur le principe de l'investissement.

S'exprimant à la presse à l'ouverture de rencontres professionnelles algéro-tunisiennes (B to B) de partenariat, organisées en marge du salon Batiwest 2019 ouvert lundi, Karim Cherif a déclaré qu'il était «très important de travailler à développer une coopération gagnant-gagnant avec la Tunisie en encourageant davantage à investir en Algérie et pas seulement à exporter».

Conduisant une délégation de 30 chefs d'entreprises adhérents de la CCIO à ces rencontres de deux jours, Karim Cherif a affirmé que «nous sommes favorables à toute action dans le sens du développement du tissu économique industriel, commercial algérien, principalement avec des partenaires qui veulent venir et investir chez nous pour créer la valeur ajoutée, la richesse et surtout de l'emploi».

«Nous œuvrons à développer ce partenariat gagnant-gagnant avec nos frères tuni-

siens, principalement dans quatre secteurs d'activités : l'agro-industrie, les services, le numérique et le BTPH», a-t-il ajouté.

Pour la première fois, des entreprises tunisiennes sont présentes dans ces rencontres à la recherche de partenaires pour investir en Algérie. Il s'agit d'entreprises tunisiennes qui désirent investir dans la fabrication de conduites à béton utilisées dans le secteur de l'hydraulique et aussi dans l'industrie du meuble, a précisé le chef de la mission commerciale tunisienne à Oran, Rafik Mansouri.

Selon lui, une vingtaine d'entreprises tunisiennes travaillent dans l'informatique, les équipements hôteliers et le BTPH, entre autres, sont présentes à ces rencontres «dans le but de développer les échanges commerciaux entre les deux pays dans les deux sens, quelque soit le lieu de l'investissement en Tunisie ou en Algérie».

Les dernières rencontres B to B entre opérateurs algériens et tunisiens ont permis la signature de plusieurs contrats d'exportation, mais aussi pour la création d'entreprises dans le cadre de l'investissement.

Dans le même cadre, il a souhaité voir la convention

bilatérale signée en 2014, actualisée pour pouvoir intensifier la coopération et couvrir le maximum de produits. S'agissant des échanges commerciaux, le même responsable a indiqué que les importations tunisiennes de l'Algérie

ont dépassé, durant les neuf premiers mois de l'année en cours, environ 1 milliard d'euros dont 90% sont des hydrocarbures et dérivées, alors que les exportations vers l'Algérie sont d'une valeur de 300 millions d'euros.

## ALGÉRIE-FMI: Le FMI augmente à 2,6% sa prévision de croissance pour l'Algérie en 2019

Le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la hausse sa prévision de croissance économique pour l'Algérie en 2019, la portant à 2,6% contre une croissance de 2,3% anticipée en avril dernier.

Dans la nouvelle édition de son rapport semestriel sur les perspectives économiques mondiales, publiée mardi, à la veille des réunions d'automne du FMI et du Groupe de la Banque Mondiale, le FMI prévoit pour une croissance de PIB réel en Algérie de 2,4% en 2020 (contre une prévision de 1,8% en avril dernier).

L'institution monétaire internationale a, par contre, abaissé son estimation de la croissance pour 2018, la situant à 1,4% contre 2,4% attendue dans l'édition d'avril.

En 2024, la croissance du PIB réel algérien devrait chuter à 0,8%, selon le FMI. Pour ce qui est du déficit de la balance du compte courant, il augmentera cette année, selon les mêmes prévisions, à -12,6% du PIB (contre une prévision de -12,5% anticipée en avril dernier). Ce déficit, qui a été de -9,6% en 2018, devrait représenter -11,9% du PIB en 2020 (contre -9,3% du PIB prévu en avril dernier) avant de descendre à -6,9% en 2024.

L'estimation du taux de chômage a, quant à elle, été maintenue à 11,7% en 2018 mais devrait augmenter à 12,5% en 2019 (contre une prévision de 12,6% faite en avril) et à 13,3% en 2020 (contre une prévision de 13,7% en avril).

### Forte baisse des prévisions d'inflation

Selon les mêmes projections, l'indice des prix à la consommation en Algérie devrait se situer à 2% seulement en 2019, contre une prévision de 5,6% faite en avril dernier. Et alors que la prévision d'inflation était de 6,7% pour 2020 dans le rapport d'avril dernier, la nouvelle édition abaisse ce taux à 4,1%.

Pour 2018, l'inflation est restée maintenue autour de 4,3% (même prévision en avril). En 2024, elle devra grimper à 8,7%, selon le FMI.

Dans les conclusions de sa dernière évaluation de l'économie algérienne, rendues publiques en juin 2018, l'institution de Bretton Woods avait soutenu que l'Algérie disposait d'une fenêtre d'opportunités pour «atteindre le double objectif de stabilisation macro-économique et de promotion d'une croissance durable».

A noter que la Banque Mondiale, dans son dernier rapport de suivi de la situation économique en Algérie (octobre 2019), a prévu une croissance de l'économie algérienne de 1,9% en 2020 contre 1,5% au premier trimestre 2019 et 1,5% en 2018, évoquant «une croissance lente» du secteur des hydrocarbures, conjuguée à la contraction de l'activité économique, ce qui a limité l'évolution de la croissance dans les secteurs hors hydrocarbures.

## AGRICULTURE:

## Mila : près de 1.600 qx de miel récoltés cette saison (DSA)



La récolte de miel dans la wilaya de Mila pour l'actuelle saison agricole a atteint près de 1.595 quintaux, apprend-on lundi de la direction des services agricoles (DSA).

Cette production a été obtenue entre juillet et septembre passés sur plus de 38.400 ruches, selon la même source qui a noté que cette récolte a dépassé celle de la saison précédente qui était de 1.440 quintaux grâce à l'entrée en exploitation de 875 nouvelles ruches.

Dans le cadre des efforts publics de soutien à l'apiculture, 1.560 ruches productives et 156 kits de matériels apicoles d'une valeur de 14,82 millions DA ont été distribués cette année de l'Etat à 156 bénéficiaires à travers la wilaya qui compte plus de 1000 apiculteurs, selon la DSA qui a précisé que cette opération de distribution est poursuivie pour toucher au total 167 bénéficiaires dans 22 communes montagneuses.

## ORAN:

## Accostage d'un navire de croisière avec à son bord 641 touristes



Un navire de croisière transportant à son bord 641 touristes a accosté lundi au port d'Oran pour une escale de plusieurs heures dans le cadre d'une visite aux différents sites touristiques que recèle la capitale de l'ouest du pays, a-t-on appris du directeur local du Tourisme et de l'Artisanat.

Le navire de croisière M.S Saga Saphir a accosté aux environs de 8h du matin au port d'Oran avec à son bord 641 touristes de nationalité britannique pour la plupart, a indiqué à l'APS Belabbès Kaim Benamar.

Les touristes, qui se trouvaient dans la ville espagnole Palma, ont fait une escale touristique afin de visiter des sites d'Oran, a-t-il précisé.

Ils découvriront les sites historiques de la ville d'Oran à l'instar de la place du 1er novembre, le vieux quartier de Sidi El Houari, la bibliothèque régionale (ex-Cathédrale), le fort de Santa Cruz et la Cathédrale du mont Murdjadjo.

La visite s'inscrit dans le cadre de la promotion de la destination d'Oran «devenue une étape dans la chaîne touristique internationale», a ajouté le responsable, soulignant que «le choix d'Oran démontre la place qu'occupe cette ville méditerranéenne aux atouts touristiques, culturels et historiques indéniables au niveau international». Le navire de croisière lèvera l'ancre à 17h pour prendre la direction de la ville espagnole d'Ibiza (Espagne), a-t-on souligné. L'escale a été initiée par l'agence de voyage algérienne «Magic Tour» en collaboration avec la direction de wilaya du Tourisme et de l'Artisanat, a-t-on rappelé.

## WILAYA D'ALGER:

## Livraison début novembre de la promenade du Bois des Cars à Dely Ibrahim

La promenade du Bois des Cars à Dely Ibrahim (Alger) sera livrée début novembre, a-t-on appris lundi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Dely Ibrahim, Kamel Hamza.

Les travaux d'aménagement de la promenade du Bois des Cars qui s'étale sur une superficie de 7 hectares, au cœur de la commune, seront bientôt achevés, avec un taux d'avancement de 98%, et le projet sera livré fin octobre, voire début novembre «au plus tard», d'autant que cet espace naturel «constituera une véritable bouffée d'oxygène pour les habitants de Dely Ibrahim et des communes limitrophes», a fait savoir M. Hamza dans une déclaration à l'APS.

Une enveloppe financière de 18 milliards de centimes a été affectée, du budget de la commune, à ce projet, lancé fin décembre 2018, a ajouté le même responsable.

La promenade compte des espaces réservés à la marche et à la pratique du sport, des aires de jeux et des espaces destinés aux familles, a souligné M. Hamza.

La promenade connaît, depuis un moment, une grande affluence des familles au niveau des parties achevées. «Nous ne pouvons pas empêcher l'entrée des habitants de la région qui attendaient avec impatience, l'aménagement de cet espace vert, a expliqué le président de l'APC. Les sportifs et les citoyens de la commune peuvent venir au Bois des Cars



à partir de 7:30, en attendant la fixation prochaine d'un planning d'ouverture et de fermeture de cet espace, soit après la livraison du projet par l'entreprise chargée des travaux d'aménagement.

La wilaya d'Alger recèle un patrimoine forestier de plus de 4.900 hectares. Les forêts de Bainem, Magtaa Kheira, Bouchaoui, Ben Aknoun et la réserve de Zeralda sont les plus

grandes forêts d'Alger, avec des superficies oscillant entre 130 ha et 700 ha.

La wilaya d'Alger compte 8 sites forestiers, situés au cœur du tissu urbain à l'instar de la forêt de Riadh El-Feth (30 hectares), suivie de la forêt du Ravin de la Femme Sauvage (25 h), alors que les superficies des autres forêts urbaines oscillent entre 1,5 et 12 hectares.

## SKIKDA:

## Formation à l'élevage de crevettes et écrevisses à El Marsa

Un stage de formation à l'élevage de crevettes et d'écrevisses en eau douce s'est ouvert lundi à la station de pêche de la commune d'El Marsa (Est de Skikda), a-t-on appris du directeur de la Pêche et la Pisciculture, Adel Mansouri.

Pas moins de 40 investisseurs de plusieurs wilayas et des étudiants du département des Sciences de la mer d'Annaba participent à ce stage de deux jours, le premier du genre à l'échelle nationale, a indiqué M. Mansouri.

L'objectif du stage est de former les investisseurs et les accompagner dans la concrétisation de leurs projets bénéfiques pour l'agriculture et l'économie,



a expliqué le formateur et expert tunisien en pisciculture, Atef Assali, a relevant que «l'élevage des écrevisses est peu coûteux et est à la portée des agriculteurs possédant des plans d'eau».

La crevetteculture en eau douce est «un peu plus délicate que l'élevage des écrevisses», a noté l'expert, indiquant que le premier projet d'investissement en Algérie dans cette activité

verra le jour «avant la fin de l'année en cours» après l'obtention de l'investisseur des facilités nécessaires pour sa concrétisation près de la station pilote d'élevage de crevettes d'El Marsa. Soulignant l'importance pour l'économie de cette activité, l'expert a affirmé que chaque projet d'investissement peut générer pas moins de 60 emplois. La formation, organisée par les chambres de la pêche et de la pisciculture des deux wilayas de Skikda et Annaba, est encadrée par l'institut technologique de la Pêche et de la Pisciculture de Collo en coordination avec la direction de la Pêche et Ressources halieutiques de Skikda.

## EAU POTABLE:

## Début des travaux de réhabilitation de la conduite alimentant Bouderbala (Bouira)

Les travaux de réhabilitation de la conduite alimentant en eau potable la commune de Bouderbala (Ouest de Bouira) à partir du barrage Koudiet Acerdoune, ont été lancés lundi, a expliqué la chargée de la communication de l'Algérienne des Eaux (ADE) de Bouira, Mme Khelliffe Souad.

«Une conduite d'un diamètre de 400 Millimètres a subi samedi soir une cassure au niveau d'Oued Bouamoud à cause de la pression du volume d'eau mobilisée pour alimenter cette commune.

Les travaux de réhabilitation ont été lancés lundi matin par l'ADE, et

devront être achevés mardi», a précisé à l'APS Mme Khelliffe.

Ainsi, l'alimentation en eau potable dans cette commune montagneuse de Bouderbala devra reprendre mardi. Depuis dimanche, l'ADE assure un approvisionnement par citernage au profit des habitants de Bouderbala afin de combler le manque en attendant la réparation de la conduite.

La commune de Bouderbala, ainsi que les autres communes voisines comme Zbarbar, Guerrouma, Lakhdar, sont alimentées à partir du grand barrage Koudiet Acerdoune d'une capacité de 640

millions M3, réalisé dans la commune de Maïlla.

Depuis le début de l'année 2019, plusieurs incidents similaires se sont produits au niveau du réseau des grands transferts alimentant ces communes.

Les dernières intempéries enregistrées à Bouira ainsi que dans toute la région centre du pays, ont, d'ailleurs endommagé la principale conduite alimentant Zbarbar et Guerrouma.

Des travaux de réparation ont été effectués pour réalimenter ces deux communes enclavées.

## BOUIRA:

**Arrestation de 11 individus recherchés par les services de sécurité**

11 individus impliqués dans des affaires liées au trafic de drogue et au port d'armes blanches ont été arrêtés par les services de sécurité de Bouira qui avaient mené plus de 300 opérations durant le mois de septembre dernier, a-t-on appris lundi auprès de la Sûreté de la wilaya.

«Onze individus recherchés par les services de sécurité pour leur implication dans des affaires relatives au trafic de drogue et au port d'armes blanches, ont été arrêtés au cours d'opérations (309) menées en septembre dernier par les services de sûreté de wilaya», a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la Sûreté de wilaya, le commissaire de police, Samir Toutah.

Selon les détails fournis par l'officier, les 309 opérations menées par les services de sûreté de la wilaya ont visé des marchés, des quartiers d'habitation, les gares routière et ferroviaire, ainsi que des places publiques.

«Nous avons mobilisé les forces sécuritaires et d'importants moyens pour réussir ces opérations», a ajouté le commissaire de police.

A l'issue des interventions, les services de la Sûreté de la wilaya ont établi 66 dossiers judiciaires à l'encontre de 66 individus impliqués dans le trafic de drogue et le port d'armes blanches. «Tous les



dossiers ont été remis aux instances judiciaires concernées», a précisé l'officier.

«Les 309 opérations sécuritaires menées ont permis également de contrôler 6321 personnes et 4917 véhicules, dont quatre voitures qui faisaient l'objet de recherche», a-t-

il ajouté. Par ces interventions, les services de la Sûreté de la wilaya entendent veiller à l'éradication de tous les fléaux sociaux et les phénomènes de criminalité pouvant menacer la vie et la santé des citoyens, a précisé le commissaire de police, Samir Toutah.

## MILA:

**Saisie de plus de 100 pièces de monnaie archéologiques**

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation de la sûreté de Mila ont interpellé une personne en possession de plus de 100 pièces de monnaie archéologique et une bague d'une valeur historique, apprend-on lundi des services de la sûreté de wilaya.

Exploitant des informations circulant sur les réseaux sociaux relatives à la mise en vente de pièces archéologiques, les enquêteurs ont réussi à piéger le mis en cause qui détenait 101 pièces de monnaie archéologiques et historiques dont la valeur a été confirmée



par l'expertise des services de la direction locale de la culture, a

précisé le même source. Le chef de service du patrimoine culturel de la

direction de la culture, Chiaba Lazghad, a affirmé à l'APS, que les pièces de monnaie saisies se composent d'une pièce en bronze de la civilisation numide, 89 pièces de monnaie en bronze datant de l'époque romaine et 10 autres pièces de monnaie en bronze ainsi qu'une bague ciselée en cuivre d'une "grande valeur historique et archéologique".

Un dossier pénal a été constitué à l'encontre du mis en cause qui a été présenté devant la justice pour commerce illicite de pièces archéologiques.

## SBA:

**Le policier auteur d'un quadruple crime se donne la mort**

Le policier qui a tué dimanche son ex-épouse et trois membres de sa belle-famille à Sidi Lahcène (Sidi Bel-Abbès), s'est donné la mort tôt dans la matinée du mardi dans son domicile à Tabia, a-t-on appris de source sécuritaire.

Le policier a fait usage de son arme pour se donner la mort au moment où les forces de sécurité avaient pris d'assaut le lieu où il s'est retranché. Il a rendu l'âme après son transfert au CHU «Abdelkader Hassani» de Sidi Bel-Abbès, a-t-on indiqué de même source. Depuis dimanche, les services de sécurité avaient encerclé la maison logement où l'auteur de ce quadruple crime s'était réfugié. Ils ont tenté de le persuader de se rendre mais le mis en cause les a menacé de faire usage de son arme. Ce policier, rappelle-t-on, avait tué dimanche matin, son ex-épouse, ses deux ex-beaux-parents et son ex-belle sœur. Il avait également blessé son ex-beau-frère.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:

**26 morts et 1.337 blessés en une semaine**

Vingt-six (26) personnes ont trouvé la mort et 1.337 autres ont été blessées dans 1.198 accidents de la circulation enregistrés au niveau national durant la période du 06 au 12 octobre, selon un bilan hebdomadaire rendu public mardi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Chlef avec 04 personnes décédées et 54 autres blessées suite à 42 accidents de la route, précise le même source.

Durant la même période, les unités de la Protection civile ont effectué 1.769 interventions pour procéder à l'extinction de 1.220 incendies urbains, industriels et autres.

Ils ont également effectués 4.315 interventions pour l'exécution de 3.846 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses, indique le communiqué.

## EL-TARF:

**Arrestation de 4 dangereux dealers**

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant du service de la police judiciaire d'El Tarf sont parvenus à mettre hors d'état de nuire quatre dangereux dealers et ont saisi 500 grammes de kif traité, ainsi qu'un lot d'armes blanches prohibées, a-t-on appris lundi du chargé de la communication à la Sûreté de wilaya. Agissant sur information faisant état d'un trafic de stupéfiants auquel s'adonnait une bande de dealers, des récidivistes originaires d'El Tarf, les services de police ont ouvert une enquête qui s'est soldée par l'arrestation des trois (03) premiers auteurs présumés, en possession de 268,8 grammes de kif traité et d'une série d'armes blanches prohibées, a ajouté le lieutenant Abdelaziz Ussama. Un quatrième présumé coupable, qui s'est avéré être le chef de la bande, a été appréhendé, selon la même source, en possession d'une hache et du reste de la drogue que le groupe de malfaiteurs écoulait dans les localités d'El Tarf et Boutheldja.

Présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Tarf, les quatre mis en cause, poursuivis pour "trafic de drogue" et "port d'armes prohibées", ont été placés sous mandat de dépôt, a conclu la même source.

## JJEL:

**4 morts et 1.565 infractions routières en septembre**

Les services de la sécurité publique relevant de la sûreté de wilaya de Jijel ont enregistré durant le mois de septembre dernier 1.565 infractions au code de la route et 30 accidents causant quatre morts, a-t-on appris lundi auprès de ce corps de sécurité.

Selon la même source, il a été procédé durant cette période à 337 mises de sabots d'enrayage aux véhicules pour stationnement interdit et 250 infractions imposant le retrait de permis pour divers délits comme l'utilisation du téléphone au volant, l'excès de vitesse, le non respect des plaques de signalisation et dépassement dangereux, entre autres. Les mêmes services ont enregistré également 93 autres délits pour, notamment, absence de certificats d'assurance et de permis de conduire, inexistence de la boîte à pharmacie, changement d'itinéraire du transport public sans autorisation. Durant la même période, 87 véhicules et 90 motocycles ont été saisis pour absence de documents et refus de contrôle entre autres, a souligné la même source, indiquant que quatre dossiers ont été traduits en justice.

## TIZI-OUZOU:

**Plus de 680 oliviers et 20 figuiers brûlés**

Quelques 682 oliviers et 20 figuiers ont été brûlés par les feux qui se sont déclarés samedi et dimanche dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi de la protection civile. Durant ces deux jours marqués par une hausse importante des températures, la protection civile a enregistré un total de 60 départs de feux dont 11 feux importants qui ont ravagé plus de 1 ha de couvert végétal, a-t-on ajouté de même source.

Ces incendies dont les plus importants ont été signalés dans les localités de Souk El Tenine, Azazza, Ouacifs, Tirmatine, et Iferhounene, ont en outre, détruit 32,5 ha de couvert végétal dont 9,5 ha de forêts, 6,5 ha de maquis et 16,5 ha de broussaille, selon le même bilan. La protection civile a invité les citoyens, notamment ceux qui procèdent durant cette période au nettoyage de leur oliveraies en prévision de la récolte, à être vigilants afin de préserver leurs vergers.

## INDONÉSIE: Un séisme de magnitude 5,9 secoue le sud-ouest de l'île de Sumatra



Un séisme de magnitude 5,9 a secoué mardi matin la ville indonésienne de Bengkulu, située au sud-ouest de l'île de Sumatra, a relevé l'Agence de météorologie, climatologie et géophysique (BMKG).

«L'épicentre du séisme, qui est survenu à 05h23 heure locale, est situé à 158 km au nord-ouest de l'île indonésienne d'Enggano et à 161 km au sud-ouest de la ville de Bengkulu, avec une profondeur de 10 km», a relevé Tiar Prasetyo, chef de la section locale de la BMKG.

Il a également fait savoir qu'aucun rapport de dommages matériels ou humains n'a été enregistré dans l'immédiat, précisant que les habitants avaient ressenti la secousse terrestre vu sa faible profondeur.

Le séisme n'a pas déclenché une alerte au tsunami.

L'Indonésie, un archipel de 17.000 îles et îlots, se trouve sur la ceinture de feu du Pacifique, une zone de forte activité sismique et volcanique.

Elle s'est formée par la convergence de trois grandes plaques tectoniques: indo-pacifique, australienne et eurasiennne.

## INDE/POLLUTION DE L'AIR : Entrée en vigueur de nouvelles mesures à New Delhi

Des mesures visant à atténuer la pollution atmosphérique en Inde sont entrées en vigueur mardi à New Delhi où la qualité de l'air dans la capitale indienne se dégradait sensiblement ces derniers jours.

En vertu d'un plan d'action graduel, les générateurs diesel sont interdits à partir de mardi dans la région de la mégapole de vingt millions d'habitants.

D'autres mesures, comme l'interdiction des camions et la mise en place d'une cellule de crise, s'appliqueront au fur et à mesure que montent les niveaux de particules fines. «Nous allons distribuer des masques antipollution aux écoliers la semaine prochaine mais la date doit encore être décidée», a déclaré un responsable de la municipalité, cité par des médias. Du 4 au 15 novembre, la circulation alternée sera aussi en vigueur dans la ville. Les véhicules ne pourront rouler qu'un jour sur deux selon que leur plaque d'immatriculation finit par un chiffre pair ou impair. La pollution atmosphérique de New Delhi, l'une des plus dangereuses au monde pour la santé, résulte d'une conjonction de facteurs naturels (froid, vents faibles...) et humains (brûlis agricoles, émissions industrielles et automobiles, feux pour se réchauffer...).

En 2017, la pollution de l'air a causé 1,2 million de décès prématurés en Inde, selon l'estimation d'une étude parue l'année dernière dans la revue scientifique The Lancet.

## TYPHON HAGIBIS: Au moins 58 morts au Japon

Le typhon Hagibis qui a balayé le centre et l'est du Japon samedi et dimanche, a fait au moins 58 morts dans l'archipel, selon le dernier bilan diffusé lundi par l'agence Kyodo.

Sous la menace de nouvelles pluies, des dizaines de milliers de sauveteurs au Japon étaient toujours à la recherche de survivants lundi, deux jours après le passage du puissant typhon Hagibis, qui a tué au moins 58 personnes.

Hagibis avait touché terre samedi soir en provenance du Pacifique, accompagné de rafales de près de 200 km/h et précédé de pluies diluviennes qui ont affecté 36 des 47 préfectures du pays (au centre, à l'est et au nord-est) et provoqué des glissements de terrain et la crue de nombreux cours d'eau.

Le bilan des victimes n'a cessé de s'alourdir depuis samedi.

Lundi soir, la chaîne nationale publique NHK rapportait sur la base des chiffres collectés par ses journalistes sur le terrain que 56 personnes avaient péri et 15 étaient toujours portées disparues, tandis que 204 étaient blessées. Le gouvernement donnait des chiffres inférieurs qu'il continuait de mettre à jour. Un précédent bilan a fait état de 56 morts. «Encore aujourd'hui de nombreuses personnes sont portées disparues», a déclaré lundi le Premier ministre Shinzo Abe lors d'une réunion d'urgence. «Les équipes font de leur mieux pour les rechercher et tenter de les sauver, en travaillant jour et nuit», a-t-il ajouté. Plus de 110.000 secouristes, dont 31.000 soldats des Forces japonaises d'autodéfense, étaient mobilisés.

Mais les météorologues japonais prévoient de nouvelles précipitations dans le centre et l'est du Japon et mettaient en garde contre le danger de nouveaux glissements de terrain et inondations.

«De la pluie est prévue aujourd'hui dans les zones frappées par la catastrophe», a déclaré lundi au cours d'une



conférence de presse le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga, en appelant à «rester totalement vigilants». Des dizaines de milliers de personnes étaient dans des refuges, sans garantie de pouvoir regagner prochainement leurs logements.

Quelque 75.900 foyers du pays étaient toujours privés d'électricité lundi après-midi, et environ 135.000 n'avaient plus accès à l'eau potable.

Hagibis a paralysé les transports dans la grande région de Tokyo, en ce week-end prolongé par un lundi férié, mais la plupart des liaisons ferroviaires et aériennes avaient repris lundi.

Dans la région de Nagano (centre), une des plus durement touchées, il pouvait déjà et les précipitations devaient s'intensifier.

«Nous craignons que ces pluies n'aient un impact sur les recherches et

les tentatives de sauvetage», a déclaré un responsable local, Hiroki Yamaguchi. «Nous allons continuer les opérations tout en veillant aux nouveaux désastres dus à la pluie en cours», a-t-il ajouté.

Au total 176 rivières ont débordé, principalement dans le nord et l'est du Japon, ont rapporté les médias.

Quelque 75.900 foyers étaient toujours privés d'électricité lundi après-midi, et environ 135.000 n'avaient plus accès à l'eau potable.

Hagibis a paralysé les transports dans la grande région de Tokyo, en ce week-end prolongé par un lundi férié, mais la plupart des liaisons ferroviaires et aériennes avaient repris lundi.

La tempête a aussi causé l'annulation de trois matchs de la Coupe du monde de rugby, organisée dans l'archipel nippon.

## CARGO ÉCHOUÉ EN FRANCE: Priorité au pompage des 38 tonnes de carburant

Presque 48 heures après l'échouage d'un cargo en plein coeur de la célèbre réserve naturelle de Bonifacio, dans le sud de l'île de française de Corse, la priorité est de pomper les 38 tonnes de carburant à bord, ont annoncé lundi soir les autorités.

Elles souhaitent également immobiliser le navire, échoué sur des rochers à proximité des plages de Cala Longa, pour qu'il résiste aux fortes pluies et au vent prévus mardi.

«Il y a 38 tonnes de carburant et c'est notre priorité», a déclaré sur place lundi le préfet maritime de la Méditerranée Laurent Isnard. L'évacuation totale du bateau de 4.000 tonnes, qui transportait 2.650 tonnes de bobines d'acier, pourrait prendre «quelques jours comme (...) quelques mois», a poursuivi le préfet, ajoutant que des experts étudiaient l'état du cargo pour évaluer «les efforts qu'il peut supporter».

La préfecture maritime avait indiqué plus tôt devoir «alléger» le cargo avant de pouvoir le remorquer.

Soulagée qu'«aucune pollution n'ait été constatée», la ministre française de la Transition écologique et solidaire, chargée des

Transports, Elisabeth Borne, a quant à elle fustigé un accident qui n'est «pas acceptable», et déploré un probable «défaut de vigilance de la part de l'équipage».

Elle compte «remonter à la charge» auprès de l'Organisation maritime internationale (OMI) «pour obtenir des règles plus strictes sur la navigation dans ces Bouches de Bonifacio» avec notamment «des dispositifs de séparation de trafic pour bien gérer le trafic, des obligations notamment de pilotage et puis des interdictions de matières dangereuses».

Construit en 1998, le Rhodanus, propriété de l'armateur allemand West-Trade Logistic GmbH et disposant d'assurances allemandes et anglaises, selon le préfet maritime, est parti du port italien de Tarente et devait rejoindre lundi Port-Saint-Louis-du-Rhône (sud de la France).

Dimanche vers 03H00 (01h00 GMT), le bateau battant pavillon d'Antigua-et-Barbuda, avec à son bord sept membres d'équipage, devait pénétrer dans les Bouches de Bonifacio, mais a poursuivi sa route vers la côte en dépit de multiples appels. Situées entre la Corse et la Sardaigne, les Bouches

de Bonifacio s'étendent sur 80.000 hectares.

En 2011, le détroit a été reconnu par l'Organisation maritime internationale comme Zone maritime particulièrement vulnérable.

Le bâtiment de soutien, d'assistance et de dépollution Jason, avec à son bord un barrage anti-pollution, est arrivé sur zone dimanche soir et un arrêté a été pris pour interdire la navigation et les activités nautiques

dans un rayon de 1.000 mètres autour du navire.

Selon l'association écologiste Robin des Bois, le navire a notamment fait l'objet de plusieurs «déficiences relevées par les inspecteurs de sécurité maritime à Séville en janvier 2018 (fatigue de l'équipage) et à Bizerte en mars 2017 (conditions de travail)».

Il a également été «détenu en 2010 à Naples (Italie) pour une déficience opération-

## AUSTRALIE: Un garçon de 8 ans pêche un requin de 314 kg

Un garçon australien de huit ans a réussi la semaine dernière, à pêcher un requin de 314 kilos, ce qui peut lui valoir un nouveau record du monde, a rapporté mardi la presse locale.

Au cours d'une partie de pêche anodine, le jeune Jayden Millauro a découvert un requin-tigre très impressionnant au large de la Nouvelle-Galles du Sud, à 160 kilomètres au sud de Sydney. «L'adrénaline est montée à bord du bateau quand nous avons repéré le requin», a relevé le plus jeune membre du club de pêche Port Hacking Game, où il a appris à pêcher.

Jayden, à peine 40 kg, a réussi son exploit à l'aide d'un fil de pêche de 15 kg.

«J'essayais de me retenir en m'appuyant contre le mur», a indiqué le jeune pêcheur, qui ne s'est rendu compte de l'ampleur de sa prise qu'en rentrant au port.

Le record actuel de la catégorie junior de l'International Game Fish Association est détenu depuis 1997 par Ian Hissey et son requin-tigre de 312 kg.

Les requins-tigres sont parmi les plus grands requins de l'océan et peuvent peser jusqu'à 680 kg.

## TRAITEMENT DES DÉCHETS HOSPITALIERS À ANNABA: Un défi pour préserver l'environnement et la santé publique

La problématique d'élimination des déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) posée depuis plus de six ans dans la wilaya d'Annaba vient d'être résolue avec la mise en service au centre hospitalo-universitaire Ibn Rochd d'une unité de traitement de ce type de déchets menaçant la santé publique et l'environnement.

D'une capacité de traitement de 300 kg par heure, cette unité devra permettre de traiter les quantités de déchets accumulés durant toute cette période et estimée à 500 tonnes, a assuré le directeur de wilaya de la santé, Abdennacer Daâmache.

Satisfaisant aux normes universelles, cette installation de traitement des DASRI, entrée en activité au mois de juillet passé utilise la technologie de stérilisation par vapeur qui transforme ces déchets spéciaux en déchets ordinaires sans risque pour la santé et l'environnement, a ajouté le même responsable qui a précisé que cette unité traitera la totalité des déchets des activités de soins des différentes structures sanitaires de la wilaya.

Au cours de la prochaine année 2020, un second équipement similaire pour lequel le ministère de la Santé a affecté 100 millions DA sera acquis par la wilaya qui fera ainsi «un bond qualitatif» dans le traitement des DASRI et la protection de la santé publique et de l'environnement.

Outre son impact sur la santé et l'environnement, ces équipements assurent des revenus pour le secteur puisque le traitement d'un kilogramme de déchets par les incinérateurs privés revient entre 20 et 100 DA, a ajouté M. Daâmache, relevant que des conventions peuvent être signées avec les cliniques et les praticiens privés pour traiter les déchets générés par leurs activités selon cette technique conforme aux normes de santé et amie de l'environnement. Si le problème des déchets DASRI est résolu de la sorte, la question de l'hygiène à l'intérieur des structures sanitaires a nécessité à son tour des actions d'urgences pour remédier aux causes du recul observé et des risques qui en découlent de prolifération d'infections nosocomiales, soutien des responsables de la gestion des services hospitaliers à Annaba.

Etroitement lié aux conditions d'hygiène lors de l'accomplissement de l'acte de soin et de prise en charge du patient à l'intérieur des structures hospitalières, ce type d'infections est cause de complication des traitements médicaux et d'augmentation des coûts d'hospitalisation, relèvent les responsables des services médicaux au CHU d'Annaba. Des conditions d'hygiène basiques requièrent un approvisionnement constant et régulier en eau potable des établissements de santé et le respect rigoureux des règles d'hygiène de base dont le lavage des mains et l'utilisation de gants médicaux de qualité outre le nettoyage continu et la stérilisation, assurent les mêmes cadres. Au CHU



Ibn Rochd, 75 % des malades admis contractent une infection nosocomiale, selon les enquêtes effectuées par le service d'épidémiologie et de médecine préventive de cette structure.

Même si leur taux demeure dans les proportions moyennes reconnues à travers le monde (entre 5 et 10 %), «les infections contractées à l'intérieur de l'hôpital allongent la période de traitement et augmentent les frais de soins», note Pr.

Mohamed Gherbi, chef du service d'épidémiologie et de médecine préventive. «Le tiers des maladies nosocomiales peut être évité par une hygiène systématique des mains pour tout acte médicale», assure le spécialiste en se référant à des études de terrain effectuées à travers le monde.

### Hygiène impossible quand l'eau fait défaut

Lorsque la disponibilité régulière de l'eau fait défaut dans la plupart des établissements de la wilaya, on ne peut assurer un environnement propre et sain pour le patient, les agents de santé et le staff médical, relèvent les cadres du CHU d'Annaba qui accueillent annuellement 60.000 patients à travers ses structures incluant les hôpitaux Ibn Rochd, Ibn Sina et Derbane, la clinique Sainte Thérèse de pédiatrie et la clinique d'ophtalmologie.

La condition de disponibilité de l'eau fait défaut à titre d'exemple à l'hôpital Ibn Sina qui accueille les services de cardiologie, néphrologie, médecine interne et des grands brûlés, où l'eau ne coule pas des robinets des salles d'eau pour des raisons liées à la gestion des canalisations d'approvisionnement en eau, selon des rapports du service d'épidémiologie et de médecine préventive.

Outre les perturbations de l'approvisionnement en eau de certains éta-

blissements sanitaires ou encore son absence totale dans certains autres établissements, la question de l'hygiène hospitalière est intrinsèquement reliée à la ressource humaine, assure le directeur général du CHU Annaba Bensaïd Nabil qui a indiqué que le CHU emploie au total 51 femmes de ménage à travers ses 45 services, 9 laboratoires et 5 structures de médecine dentaire.

En 2018, 22 femmes de ménage ont été mises à la retraite sans être remplacées par de nouveaux travailleurs à cause du gel des recrutements, a souligné le même responsable qui a relevé en outre, que le personnel en charge de l'hygiène au CHU n'est pas formé à l'hygiène en milieu hospitalier qui exige certaines règles face aux déchets hospitaliers.

A cela s'ajoute l'absence des conditions de stérilisation conforme aux normes et l'inexistence d'espaces de mise en quarantaine en cas de maladie infectieuse, souligne-t-on dans les mêmes rapports du service d'épidémiologie.

Pour pallier à ces insuffisances, plusieurs opérations ont été engagées dans le CHU d'Annaba, affirme son directeur qui note que la priorité dans ces actions a été accordée à l'hôpital universitaire Ibn Rochd avec ses services de chirurgie de voies urinaires où sont effectuées les opérations de greffes rénales, de pédiatrie, de médecine interne et de chirurgie générale où les risques d'infections nosocomiales sont plus élevées.

Dans ce cadre, une enveloppe financière de 100 millions DA a été octroyée à la requalification de ces services et la réhabilitation de leur chaîne de stérilisation, a précisé le même responsable ajoutant que les actions de réhabilitation se poursuivront en 2020 pour concerner le reste des services de l'hôpital universitaire Ibn Rochd.

## WILAYA ALGER: 90 victimes d'intoxication enregistrées durant les 9 premiers mois de 2019

Quelque 90 personnes ont été victimes de toxi-infections alimentaires collectives (TIAC) dans la wilaya d'Alger depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris, lundi, du chef de service de la prévention à la Direction de la Santé et de la Population (DSP) d'Alger.

Depuis le début de l'année en cours et jusqu'au mois de septembre dernier, il a été enregistré 87 victimes d'intoxications alimentaires ayant été transférées vers des structures de santé avec identification de 18 foyers de TIAC (restaurants et commerces de restauration rapide) à travers la wilaya d'Alger, a-t-il déclaré à l'APS. Soulignant qu'aucun décès «n'a été fort heureusement déploré», il a précisé que la majorité des cas enregistrés était du à la consommation de produits impropres ou avariés (repas, gâteaux ou pâtisseries, viandes blanches, produits laitiers, viande hachée, cacher et oeufs», condamnant le non respect, par certains commerçants, des conditions de conservation et d'hygiène. Selon M. Aïttouarès, ces chiffres ne reflètent pas la réalité, car les cas enregistrés sont des cas collectifs déclarés, indiquant que plusieurs cas individuels «optent pour l'automédication et ne se rendent chez le médecin qu'en cas de complications». La DSP veille à travers les bureaux d'hygiène communaux, qui opèrent aux côtés des agents des directions du Commerce et de l'Agriculture, de médecins et de vétérinaires, à l'intensification des opérations de contrôle de qualité en vue de s'assurer du respect des normes de santé et hygiène, a-t-il assuré. Outre une cellule de suivi et de veille opérationnelle 24h/24h, la direction du Commerce est habilitée à proposer la fermeture ou la mise en demeure pour les commerces ne réunissant pas les conditions d'hygiène et de propreté sur la base des rapports des équipes de contrôle et de répression de la fraude, présentes au niveau des 57 communes de la capitale.

Rappelant que le nombre de cas d'intoxications est plus important durant la saison estivale au vu des températures élevées, des fêtes organisées et des vendeurs ambulants sur les plages, M. Aïttouarès a assuré que le programme de prévention des risques d'intoxication alimentaire tracé par la wilaya d'Alger, l'été dernier, «a contribué à la baisse du nombre des victimes».

En cas de symptômes comme «des coliques, des vomissements, des diarrhées ou encore de céphalées, il est impératif de se diriger immédiatement aux urgences, d'autant que les intoxications peuvent provoquer des gênes respiratoires pouvant conduire au décès», a insisté Dr. Aïttouarès.

## OUARGLA: 1.600 cas de cancer recensés au cours des 4 dernières années

Plus de 1.600 cas de cancer de différents types ont été enregistrés à travers la wilaya d'Ouargla sur la période 2014-2018, a-t-on appris mardi auprès de l'établissement public hospitalier EPH-Mohamed Boudiaf d'Ouargla.

La plupart de ces cas se répartissent entre les cancers du sein, du col de l'utérus et de l'appareil digestif chez les femmes, de la prostate, des poumons et du colon chez les hommes, et la leucémie chez l'enfant, a indiqué à l'APS le médecin assistant en oncologie de l'hôpital, Hocine Bouaziz. Selon le registre de santé concernant la pathologie du cancer (arrêté annuellement), le cancer du sein vient en tête, en termes de prévalence, avec un taux avoisinant les 48%, suivi du cancer de la prostate (24%), du poumon et du rectum (15%) et du colon (10%), a-t-il détaillé en faisant état aussi de 22 cas de cancer, en majorité de la leucémie, chez l'enfant. Pour une bonne prise en charge médicale de ces pathologies et l'atténuation des souffrances des patients, le service de médecine nucléaire de l'EPH Mohamed Boudiaf d'Ouargla va recevoir un nouvel accélérateur dans les prochains jours, ce qui permettra d'améliorer l'accueil du nombre croissant de malades et de réduire la durée des attentes, a ajouté Dr. Bouaziz.

Du reste, le volet sensibilisation sur l'importance de la prévention et la lutte contre cette pathologie lourde et l'atténuation des souffrances des malades demeurent la préoccupation majeure de nombreuses associations locales actives dans le domaine de l'accompagnement et de l'aide au cancéréux. A ce titre, l'association «Menbaa El-Hayet» des sages-femmes et l'association caritative «Ahhbab El-Mari» organisent depuis le début du mois en cours, à l'occasion du mois rose, une caravane de sensibilisation et de prévention du cancer du sein, pilotée par une équipe médicale constituée de médecins-généralistes, de sages-femmes et d'infirmières, qui assurent des consultations gratuites aux femmes au niveau des différentes structures de santé de proximité. L'initiative vise un dépistage précoce de la maladie pour garantir les chances de guérison, selon les organisateurs.

## BATNA: 38 cas de méningite virale enregistrés depuis début octobre

Trente-huit (38) cas de méningite virale ont été enregistrés dans la wilaya de Batna «depuis le début du mois d'octobre à ce jour», a-t-on appris, lundi après-midi, auprès de la direction locale de la santé.

Tous les cas déclarés ont été traités dans les diverses structures de la santé de la wilaya, a précisé la même source, soulignant que ces cas concernent des enfants de différentes tranches d'âge.

Cette même source a ajouté que «13 enfants sont encore hospitalisés pour effectuer les analyses et le traitement nécessaires alors que les autres sont rentrés chez eux».

La même source a rappelé par ailleurs que la méningite

virale est une infection virale ne nécessitant pas de traitement spécifique, ayant un caractère saisonnier et dont la guérison nécessite une semaine environ.

Cette pathologie ne requiert pas, en outre, l'hospitalisation sauf en cas de complication ou encore dans le cas où le système immunitaire est faible, a-t-on souligné.

Jusqu'à présent aucun enfant présentant des complications n'a été signalé à travers la wilaya, selon la même source, qui a relevé l'importance du respect des règles d'hygiène pour diminuer la contagion et la propagation de cette infection virale des méninges au sein de la population.

# FLORE INTESTINALE : ELLE INFLUENCERAIT NOTRE HUMEUR ET NOS ENVIES CULINAIRES

Les bactéries qui composent notre flore intestinale auraient une incidence sur nos humeurs et nos envies culinaires, d'après une nouvelle étude scientifique américaine.

La flore bactérienne intestinale, ou microbiome comme l'appelle les chercheurs, pourrait manipuler notre humeur et même nos envies culinaires. C'est en tout cas ce qui ressort de l'étude menée par deux équipes de recherche de l'Arizona State University, de l'UC San Francisco et de l'Université du Nouveau Mexique.

Après avoir étudié l'ensemble de la littérature scientifique portant sur le microbiome, les chercheurs ont constaté que les différentes espèces de bactéries n'ont pas toutes les mêmes besoins nutritifs. Là où certaines privilégient les aliments riches en sucre par exemple, d'autres préfèrent les matières grasses. Et, pour pouvoir rester implantées dans notre intestin qui constitue leur écosystème, les bactéries se doivent d'obtenir les nutriments dont elles ont besoin. Ainsi libèrent-elles des signaux moléculaires à destination de notre système endocrinien ou nerveux, qui induisent alors des réponses physiologiques et comportementales, nous poussant à préférer tel ou tel aliment.



« Les microbes de notre intestin ont la capacité de manipuler l'humeur et le comportement en altérant les signaux neuronaux dans le nerf vague, en changeant les récep-

teurs du goût, et en produisant des toxines qui nous font nous sentir mal, ou au contraire des "récompenses" qui vont nous faire sentir bien » explique Athena Aktipis, co-

auteure de l'étude. « Les bactéries des intestins sont manipulatoires, ajoute Carlo Maley, directeur de l'UC de San Francisco, elles n'ont pas toutes les mêmes intérêts ; cer-

tains correspondent à nos objectifs alimentaires alors que d'autres non.»

## Un microbiome à modifier pour lutter contre l'obésité

Il a par ailleurs été démontré dans cette même étude que certaines souches bactériennes augmentaient l'anxiété chez les souris, ou encore que la consommation de probiotiques contenant des *Lactobacillus casei* pourrait améliorer l'humeur, lors d'un essai clinique sur l'Homme.

Des traitements à base de probiotiques, de transplantation fécale ou d'antibiotiques pourraient être développés à terme pour nous permettre de maintenir notre équilibre alimentaire, ou de lutter contre l'obésité. « Cibler le microbiome pourrait augmenter les possibilités de prévention des maladies comme l'obésité, le diabète ou encore le cancer du système gastro-intestinal. Nous ne faisons que commencer à effleurer la surface de l'importance du microbiome dans la santé humaine » conclut la chercheuse Athena Aktipis.

## L'indice glycémique efficace pour le maintien du poids

Pour perdre du poids ou maintenir un poids de forme, passez à un régime à index glycémique faible, conseille une publication de l'Université américaine Harvard.

A quelques jours de Noël, on vous conseille de vous intéresser à l'index glycémique des aliments que vous mangez pour ne pas faire un régime en janvier ! D'après l'édition de décembre du très sérieux Harvard Women's Health Watch, ou Observatoire de la santé des femmes de l'école de médecine d'Harvard (États-Unis), faire attention à l'indice glycémique (IG) des aliments que l'on mange est un bon moyen de perdre du poids et de maintenir un poids de forme par la suite.

« Au cours des 30 dernières années, les chercheurs ont constaté que le secret du contrôle du poids ne tenait pas dans la réduction des graisses, mais dans la réduction de la quantité de carbohydrates raffinés (ou glucides raffinés) que vous mangez, en d'autres termes, en choisissant des aliments à indice glycémique faible », peut-on lire dans le rapport. « En outre, les preuves s'accumulent quant au bénéfice d'un régime à faible indice glycémique sur le risque de diabète, de maladies cardiaques et de cancer ».

Le Docteur Ludwig, directeur du New Balance Obesity Prevention Center, a réussi à l'aide de son équipe de chercheurs, à expliquer pourquoi le régime à faible indice glycémique facilitait la perte de poids puis le maintien du poids dans la durée.

En 2012, l'équipe a observé qu'après une perte 10 à 15% du poids de base, les personnes suivant un régime à faible IG brûlaient plus de calories que les personnes suivant un régime à IG élevé. Puis, en 2013, ils ont comparé les effets de repas à IG élevé et faible ayant le même nombre de calories, quatre heures après qu'ils aient été ingérés. Les scientifiques ont ainsi constaté que les personnes ayant mangé le repas à IG élevé avaient un taux de sucre dans le sang plus faible et avaient plus faim que les autres. Ces mêmes personnes avaient également une plus forte activité de la zone cérébrale liée à l'envie, au désir insatiable, à la récompense et à la boulimie.

### Une sensation de faim plus tardive

« L'indice glycémique est la meilleure mesure que nous ayons aujourd'hui pour attester de la rapidité de la digestion des carbohydrates en glucose » a souligné le Dr



Ludwig. Lorsque l'on mange un repas à IG élevé, le sucre (ou glucose) issu de la nourriture est vite disponible, dès qu'il passe de l'estomac aux intestins. Si ce sucre nous fait nous sentir plein d'énergie lorsqu'il arrive

dans le sang, cet effet ne dure pas. Et pour métaboliser le sucre du sang, le corps va réagir en augmentant la production d'insuline, qui va rapidement avoir raison du fort taux de glucose sanguin. S'en suit alors une sensation d'épuisement qui peut être accompagnée d'une hypoglycémie, qui poussera à manger de nouveau.

À l'inverse, lorsque l'on mange des aliments à IG faible, le corps met plus de temps à le digérer, et à séparer le sucre des autres composants. Le taux de glucose augmente lentement dans le sang, et l'insuline est libérée progressivement. Résultat : vous êtes rassasié plus longtemps, ce qui vous dissuade de remanger dans l'immédiat.

À l'indice glycémique est compris entre 0 et 100 : un IG faible se situe entre 1 et 55, un IG modéré entre 56 et 69, et un IG élevé entre 70 et 100. Dans l'idéal, un régime à indice glycémique faible est exempt de riz blanc, de farine blanche (préférez les céréales complètes), de pain blanc et de pommes de terre par exemple. La patate douce ou le quinoa sont de bonnes alternatives à indices glycémiques plus faibles. Les fruits entiers sont à préférer aux jus de fruits, qui libèrent le sucre qu'ils contiennent.

## RÉGIME COTON : Faut-il s'inquiéter ?



La dernière mode alimentaire de certains adolescents consiste à manger du coton après l'avoir trempé dans du jus d'orange. Une technique très dangereuse qui inquiète les parents aux États-Unis. Après l'obsession du thigh gap, un écart le plus grand possible entre les cuisses, le nouveau diktat des adolescents est un régime pour le moins étrange : le régime coton, de l'anglais "cotton diet". Pratiqué initialement dans le milieu de la mode et pointé du doigt par le mannequin Bria Murphy et l'ex directrice de Vogue Australie Kirstie Clements en juin dernier, ce régime consiste à avaler du coton après l'avoir trempé dans du jus d'orange. Les adolescents varient parfois la recette en utilisant des mouchoirs et des jus de fruits différents, mais le principe reste le même : remplir son estomac par un "aliment" qui ne contient pas de calories et qui donne une impression de satiété.

### Elles filent un mauvais coton

Alors que ce phénomène a envahi les réseaux sociaux et la plateforme YouTube, les médias américains tirent la sonnette d'alarme. Un malentendu serait à l'origine de cette étrange technique amaigrissante : Plusieurs mannequins pensent que le coton contient des fibres, mais celui qu'elles avalent n'est pas le bon. Elles risquent d'avoir des problèmes de malnutrition, d'étouffement ou pire, une obstruction intestinale, s'inquiète la diététicienne Marta Wright. Plus récemment, la chaine américaine Fox News. Une occlusion intestinale est un blocage partiel ou complet de l'intestin qui empêche le sang de passer. Si les symptômes (douleurs abdominales, ballonnements, arrêt complet du transit intestinal, nausées et vomissements) ne sont pas pris en compte et si l'obstruction n'est pas traitée à temps, elle peut déclencher et entraîner la mort.

## GLUTEN : UN NOUVEAU TEST POUR DIAGNOSTIQUER LA MALADIE CÉLIAQUE

Un nouveau test sanguin rapide et fiable a été mis au point pour diagnostiquer l'intolérance au gluten par une équipe de chercheurs australiens.

Une équipe de scientifiques australiens de l'Institut Walter et Eliza Hall a conçu un nouveau test sanguin qui identifie rapidement et avec précision la maladie cœliaque, c'est-à-dire l'intolérance au gluten. Elle a publié ses recherches dans la revue spécialisée *Clinical and Experimental Immunology*.

### Un test simplifié

Les chercheurs ont réalisé leur étude sur 48 volontaires. Leur test détecte et mesure des cytokines, une substance libérée par les lymphocytes en cas de maladie cœliaque. D'après leurs résultats il est efficace et fiable après seulement 3 jours de consommation de gluten chez les patients sains et les malades déclarés.

Bonne nouvelle, car aujourd'hui le diagnostic de cette maladie est contraignant et long. Il se déroule en trois étapes. Il est nécessaire dans un premier temps de faire un test sanguin qui détecte le taux de certains anticorps (anti-endomysium ou anti-transglutaminase tissulaire). S'il celui-ci est trop élevé, il est probable que le corps réagisse mal au gluten. Les personnes à risque subissent ensuite une biopsie (un prélèvement de tissus) de l'intestin grêle. En cas de maladie cœliaque, les villosités intestinales sont détruites (la muqueuse devient lisse). Puis une diète sans gluten valide les deux premiers résultats.

Le Dr Jason Tye-Din, gastro-entérologue et auteur principal de ces études, a souligné les importantes raisons de ces études plus efficaces de ce test, afin qu'il soit utilisé le plus



largement possible. »

### Une maladie douloureuse et sans traitement

La maladie cœliaque est une intolérance permanente à certaines fractions protéiques du gluten. Elle provoque une atrophie villositaire (destruction des villosités de l'intestin grêle). Il s'ensuit une malabsorption des nutriments, en particulier du fer, du calcium et

de l'acide folique. Ses symptômes sont douloureux (diarrhée chronique, ventre ballonné, anémie...) et le seul traitement de la maladie cœliaque consiste à suivre un régime sans gluten strict et à vie car il n'existe aujourd'hui, aucun médicaments.

Aujourd'hui, 150 000 personnes souffrent de cette maladie et d'après l'Association Française Des Intolérants Au Gluten (l'Adiag), en France, seuls 10 à 20% des malades seraient diagnostiqués.

## MALBOUFFE : POURQUOI NOTRE CERVEAU PEUT DEVENIR VITE ACCRO



On a beau se conditionner, rien à faire, nous craquons pour le sucré. Logique, pour des chercheurs de l'université de Yale, nous serions programmés pour préférer la "malbouffe".

Voilà une étude américaine qui devrait agréer les professionnels de la diététique et les partisans d'une alimentation saine (c'est-à-dire normalement presque tout le monde ?). Entre un aliment sain, modeste en calories mais bon au goût et un aliment riche en calories et néfaste pour notre ligne, notre cerveau

choisit aveuglément le second. Les aliments très caloriques entraîneraient une réponse cérébrale à laquelle seraient incapables de se mesurer les meilleurs aliments diététiques. L'explication est apportée dans la revue *Popular Science*. Deux circuits différents se mettent en route dans le cerveau lorsque nous mangeons. L'un réagit au taux de sucre dans le sang tandis que l'autre se base plus simplement sur le goût de l'aliment, s'il est bon ou pas. Quitte à choisir le cerveau va se préoccuper du

nombre de calories, selon l'idée que plus il y en a mieux c'est.

### Une explication au surpoids

Pour les besoins de l'expérience, on a demandé à des volontaires d'alterner entre des boissons pauvres en calories et des boissons hypercaloriques pendant deux semaines. Bien que les boissons avaient le même goût, les participants ont eu une faible pour celles qui étaient riches en calories. Les analyses cérébrales à l'IRM (imagerie à ré-

sonance magnétique) ont confirmé cette préférence : les réactions cérébrales aux boissons hypercaloriques étaient plus fortes lorsque les niveaux de sucre dans le sang connaissaient un pic. Cette découverte donne un nouvel éclairage au problème de surpoids chez certaines personnes : les personnes qui mangent trop le feraient non pas parce qu'elles trouvent les aliments riches en calories meilleurs en goût, mais parce que leur taux de sucre réagit plus fortement que la normale.

## AFRIQUE DU SUD: Report du procès de l'ex-président Jacob Zuma



Le début du procès de l'ancien président sud-africain Jacob Zuma pour corruption dans une vieille affaire de contrat d'armement impliquant l'équipementier français Thales a été reporté mardi après la demande de l'ex-dirigeant de faire appel des poursuites qui le visent.

«M. Zuma voudrait exercer la totalité de ses droits constitutionnels, qui incluent le droit de faire appel», a déclaré son avocat Thabani Masuku devant la Haute Cour de Pietermaritzburg (est) où son procès pour corruption devait débuter mardi.

L'audience a été ajournée par le juge Sharmaine Balton.

La demande d'appel de Jacob Zuma sera entendue en novembre, selon le ministère public qui a annoncé qu'il allait s'y opposer, estimant qu'elle n'avait pas «de chance de succès». Jacob Zuma est soupçonné d'avoir touché 4 millions de rands (environ 240.000 euros au cours actuel) de pots-de-vin du groupe de défense Thales à la faveur d'un contrat d'armement de plus de 3 milliards d'euros conclu en 1999. Cette affaire a déjà connu de multiples rebondissements judiciaires.

Les accusations lancées contre Jacob Zuma ont été suspendues puis rétablies à plusieurs reprises, au gré des recours et de décisions controversées du parquet général.

Vendredi, la Haute Cour de Pietermaritzburg avait refusé, à l'unanimité, l'abandon des poursuites visant l'ancien président sud-africain (2009-2018) et Thales, ouvrant la voie au procès mardi. C'était sans compter sur la possibilité de faire appel des deux co-accusés.

L'ancien chef de l'Etat, a été contraint en février 2018 de démissionner de la présidence sud-africaine, à la suite de plusieurs scandales.

## TOGO/ELECTIONS 2020: Plus de 1.500 policiers formés au maintien de l'ordre



Plus de 1.500 policiers ont été formés cette année au maintien de l'ordre au Togo en prévision de la présidentielle de 2020, dans un pays où les manifestations de l'opposition ont souvent tourné en affrontements avec les forces de sécurité. En partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix, le gouvernement togolais a mis en place cette formation aux «techniques de dispersion non-violente» des foules pour 1.553 jeunes recrues de la police en deux sessions sur l'année.

La prochaine présidentielle, prévue en avril prochain et à laquelle Faure Gnassingbé, au pouvoir depuis 2005, devrait se présenter pour un quatrième mandat, «fait craindre de nouveaux débordements», malgré une récente loi pour restreindre les manifestations.

## SAHARA OCCIDENTAL: Le pillage des ressources sahraouies dénoncé depuis Wellington

La situation des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé et le pillage systématique par le régime d'occupation marocain des ressources naturelles sahraouies ont été à l'ordre du jour d'une série de conférences et de débats organisés par l'Association néo-zélandaise pour l'amitié avec le peuple sahraoui, en collaboration avec le groupe pour la paix de Wellington.

Lors de ces journées de sensibilisations, qui vont se poursuivre cette semaine, le représentant du Front Polisario en Australie et en Nouvelle-Zélande, Kamal Fadel, et la militante sahraouie Tekbir al-Qaid Saleh, ont abordé les différents aspects du conflit au Sahara occidental.

Dans son exposé, Mme Tekbir a abordé la situation des réfugiés sahraouis et les souffrances qu'ils endurent, à la suite de décennies d'asile et de personnes déplacées après l'invasion et l'agression marocaines, regrettons profondément que lors de chaque réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, la France ait toujours soutenu la position marocaine consistant à refuser d'étendre le mandat de la Mission des Nations Unies (MINURSO) à la surveillance des violations des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Pour sa part, M. Fadel a présenté les arguments juridiques et les preuves de l'absence de tout lien historique ou souverain avec le Maroc sur le Sahara occidental, soulignant l'importance de la décision de la Cour internationale de Justice de 1975 de réfuter les faux mensonges et les allégations marocaines sur l'existence de liens entre le Sahara occidental et le Maroc.

Ce qu'avait fait la Cour internationale à cette époque approuve le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination sans hésitation, a-t-il rappelé. Sur l'implication des entreprises néo-zélandaises dans le pillage du phosphate sahraoui, M. Fadel a indiqué qu'«après avoir épuisé toutes les possibilités de persuader ces entreprises d'abandonner cette activité illégale, le peuple sahraoui n'avait qu'à recourir aux tribunaux pour décourager et punir les entreprises d'exploiter des ressources du pays occupé, ce qui sera bientôt le cas».

### Les Néo-Zélandais solidaires avec la lutte du peuple sahraoui

Des conférences sur la question sahraouie ont eu lieu dans plusieurs villes de Nouvelle-Zélande la semaine dernière, notamment à Auckland, Hamilton, Christ Church et Dunedin, où plusieurs Néo-Zélandais ont



exprimé leur solidarité avec le peuple sahraoui dans son combat pour l'indépendance et ont condamné le pillage des sociétés de leur pays des ressources d'un peuple sous occupation. Le conflit au Sahara occidental a fait également l'objet d'une large couverture médiatique en Nouvelle-Zélande, caractérisée par la publication de plusieurs articles dans des journaux et d'interviews à la radio et à la télévision.

Début septembre, les Amis du peuple sahraoui en Nouvelle-Zélande ont organisé une manifestation à Christchurch, pour protester contre l'arrivée du navire appelé «Amoy Dream» chargé de milliers de tonnes de phosphates pillés dans le Sahara occidental occupé et importés illégalement par l'entreprise néo-zélandaise «Ravensdown».

Les manifestants, rassemblés près des quais du port de la ville, ont érigé des banderoles sur un pont surplombant le port où il est écrit «Ravensdown doit cesser d'importer le phosphate sahraoui taché de sang».

Ils ont soulevé également d'autres slogans, notamment «Liberté pour le peuple sahraoui» et «Arrêtez l'occupation du Sahara occidental».

La manifestation, organisée par les Amis du peuple sahraoui en Nouvelle-Zélande, a reçu une large couverture médiatique, permettant à l'opinion publique de s'informer sur

les activités illégales de cette entreprise.

Clare Bulter, membre de l'association des Amis du peuple sahraoui, a souligné que le phosphate importé en Nouvelle-Zélande a été volé par cette entreprise au Sahara occidental occupé illégalement par le Royaume marocain.

«Quand j'ai appris les atrocités commises dans les territoires sahraouis, j'ai eu honte d'être citoyenne néo-zélandaise.

C'est pourquoi je suis ici, aujourd'hui, pour défendre ce qui est juste, comme un vrai Néo-Zélandais devrait le faire», a-t-elle fait savoir.

«L'occupation du Sahara occidental par le Maroc est brutale», a dénoncé, de son côté, Josie Bulter, porte-parole de l'association néo-zélandaise qui soutient le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

«Je pense que les habitants de Christchurch seraient horrifiés de savoir qu'une entreprise locale finance une telle injustice», a fait observer le porte-parole de l'association des Amis du peuple sahraoui.

Les manifestants ont appelé le gouvernement de leur pays à cesser d'importer le phosphate volé des territoires sahraouis, soutenant que les Etats-Unis, le Canada, l'Afrique du Sud et l'Australie ont arrêté d'acheter le phosphate sahraoui pillé par l'occupation marocaine.

## CRISE POLITIQUE EN GUINÉE: Nouveaux heurts dans la capitale

De nouveaux heurts ont opposé des centaines de manifestants et les forces de l'ordre guinéennes à Conakry mardi, au deuxième jour d'une mobilisation meurtrière contre un éventuel troisième mandat du président Alphé Condé, ont rapporté des médias.

Des centaines de jeunes ont érigé des barricades, brûlé des pneus et lancé des pierres sur les policiers et gendarmes à nouveau massivement déployés à Cosa, Koloma ou encore Bambéto, quartiers périphériques de la capitale et fiefs de l'opposition, ont indiqué ces médias citant des témoins.

Les forces de l'ordre ont riposté par des tirs de lachry-

mogènes. Le bilan des heurts de lundi s'est encore alourdi, passant à cinq manifestants tués après la mort d'un chauffeur de 27 ans, atteint par balle à l'abdomen, selon le médecin qui l'a traité et son père.

Les autorités ont fait état, elles, de deux morts, dont un gendarme. Les tensions en Guinée alarmant l'ONU, inquiète d'un pays à la stabilité incertaine, coutumier des protestations et des répressions violentes.

Elles n'ont cessé d'augmenter depuis que le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), coalition de partis d'opposition, de syndicats et de membres de la société civile, a appelé les Guinéens la

semaine dernière à manifester contre le projet prêté au président sortant de briguer sa propre succession à la fin de son deuxième mandat en octobre 2020.

L'actuelle Constitution limite à deux le nombre de mandats présidentiels.

Sans dévoiler explicitement ses intentions, M. Condé, 81 ans, a lancé en septembre des consultations sur la Constitution.

Malgré l'arrestation de ses responsables et le sang versé lundi, le FNDC a appelé sur les réseaux sociaux à continuer à manifester «jusqu'à l'abandon total du projet de troisième mandat et l'arrêt de la mascarade électorale visant à octroyer au parti présiden-

tiel la majorité nécessaire à l'adoption d'une nouvelle Constitution». La présidence a déploré la «rupture du dialogue» et affirmé «l'engagement total» de M. Condé en faveur de la démocratie, dans un communiqué diffusé lundi soir.

Le ton en est contenu, mais le texte réaffirme que la mobilisation est illégale.

«Le moment venu», M. Condé fera connaître dans un discours solennel les conséquences qu'il tire des consultations sur la Constitution qu'il a confiées en septembre au gouvernement, a dit la présidence.

L'opposition dénonce ces consultations comme une «mascarade».

## EXÉCUTIONS DE KURDES EN SYRIE: L'ONU pointe la «responsabilité» de la Turquie

La Turquie pourrait être considérée comme «responsable» des exactions commises par les groupes armés qui lui sont affiliés, a déclaré mardi l'ONU, soulignant que les exécutions menées par les rebelles pro-turcs peuvent constituer un «crime de guerre».

«En vertu du droit international des droits humains et du droit international humanitaire, les exécutions sommaires constituent des violations graves et peuvent constituer un crime de guerre», a déclaré un porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme, Rupert Colville.

«Les civils, ainsi que tous les individus hors de combat tels que les combattants capturés, doivent être protégés», a-t-il dit lors d'un point de presse à Genève. Depuis le début de l'offensive turque, le 9 octobre, le Haut-Commissariat tente de vérifier l'authenticité des abus qui lui sont rapportés, dont des exécutions.

«La Turquie pourrait être considérée en tant qu'Etat responsable des violations commises par les groupes armés qui lui sont affiliés, si la Turquie exerce un contrôle effectif sur ces groupes ou sur les opérations au cours desquelles ces violations ont été commises», a expliqué le porte-parole du Haut-Commissariat.

L'offensive turque vise à déloger du nord-est de la Syrie les forces kurdes des Unités de protection du peuple (YPG), considérées comme «terroristes» par Ankara mais alliées de l'Occident dans la lutte contre les terroristes du groupe Etat islamique (EI). «Le pire incident dont nous ayons connaissance jusqu'à présent, et que nous cherchons encore à vérifier pleinement, est un rapport selon lequel au moins quatre civils, dont



deux journalistes, ont été tués et des dizaines d'autres blessés lorsqu'un convoi de véhicules a été touché par une frappe aérienne turque», a détaillé M. Colville, précisant que l'attaque aurait eu lieu le 13 octobre.

Le Haut-Commissariat dispose également de deux vidéos distinctes, diffusées sur les réseaux sociaux, montrant «ce qui semble être des exécutions sommaires perpétrées le 12 octobre par des combattants appartenant au groupe armé d'Ahrar al-Sharkiya, affilié à la Turquie».

«Le même jour, nous avons reçu des informations indiquant qu'une femme politique kurde bien connue, Hevrin Khalaf, a également été exécutée sur la même route, apparemment aussi par des combattants

d'Ahrar al-Sharkiya», a-t-il ajouté.

«Nous exhortons les autorités turques à ouvrir immédiatement une enquête impartiale, transparente et indépendante sur ces deux incidents et à appréhender les responsables», a-t-il conclu.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a rapporté qu'au moins neuf civils avaient été «exécutés» samedi en Syrie par les supplétifs syriens qui participent à l'opération militaire turque.

Parmi les victimes figure Hevrin Khalaf, membre de la direction du Conseil démocratique syrien, le bras politique de l'alliance de forces kurdes et arabes alliées de Washington dans la lutte antiterroriste.

## ASIE - PACIFIQUE: Les droits de douanes diminuent et les mesures non tarifaires augmentent

L'ONU a souligné dans un rapport que les mesures non tarifaires mises en place dans la région Asie-Pacifique représentent un coût bien supérieur aux droits de douane mais peuvent contribuer à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Les mesures non tarifaires ont considérablement augmenté en Asie-Pacifique, indique un rapport publié lundi à Genève par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Au cours des deux dernières décennies, les droits de douane appliqués dans cette région ont diminué de moitié, alors que les mesures non tarifaires ont explosé, selon le document.

Le rapport sur le commerce et les investissements en Asie-Pacifique 2019 révèle que les mesures non tarifaires affectent actuellement environ 58% du commerce en Asie et dans le Pacifique.

L'augmentation du nombre de mesures non tarifaires s'explique en partie par leur popularité croissante en tant qu'arme de politique commerciale dans les tensions commerciales régionales et mondiales. Les mesures non tarifaires peuvent inclure des limitations d'accès aux marchés publics, des subventions à l'exportation et des restrictions à l'importation, ainsi que des interdictions d'importation et d'exportation par le biais de sanctions unilatérales ou multilatérales. «Répondre à ces règles complexes et souvent opaques peut nécessiter des ressources importantes, affectant en particulier les petites et moyennes entreprises (PME)», souligne l'ONU. Le coût moyen de ces mesures non tarifaires représentée à lui seul 1,6% du Produit intérieur brut, soit environ 1.400 milliards de dollars dans le monde. Le rapport de l'ONU note toutefois que les mesures non tarifaires utilisées en tant qu'instruments de politique peuvent souvent être légitimes.

La plupart des mesures non tarifaires sont des réglementations techniques, telles que des exigences sanitaires et phytosanitaires applicables aux aliments. «Alors que les coûts du commerce associés aux mesures non tarifaires sont estimés à plus du double de ceux des droits de douane, les mesures non tarifaires servent souvent d'importants objectifs de politique publique liés au développement durable», a déclaré Armida Alisjahbana, la secrétaire générale adjointe de l'ONU et secrétaire exécutive de la CESAP. «Pour faire face aux coûts du commerce tout en préservant les avantages des mesures non tarifaires, les pays doivent renforcer encore leur coopération à tous les niveaux», a expliqué le secrétaire général de la CNUCED, Mukhisa Kituyi.

## PRÉSIDENTIELLE AFGHANE: 85 civils tués en quatre mois dans des attaques

Plus de 450 civils ont été victimes d'attaques, dont 85 sont morts, dans la campagne électorale et le premier tour de l'élection présidentielle en Afghanistan, principalement à cause des talibans, a annoncé l'ONU mardi. La mission des Nations Unies pour l'Afghanistan (Minua) a enregistré 277 victimes d'attaques, dont 28 morts, pour le seul jour du scrutin tenu le 28 septembre. Elle s'est dite «particulièrement préoccupée par le fait que plus du tiers des victimes le jour du vote étaient des enfants».

La Minua, dont le rapport couvre la période s'étendant du début d'enregistrement des candidatures le 8 juin jusqu'à la fin septembre, a remarqué que les pertes civiles dans des attaques liées aux élections étaient «significativement inférieures» à celles survenues lors des législatives d'octobre 2018, avec 56 morts le jour du vote. Elle a fait porter l'essentiel de la responsabilité des attaques sur les talibans, qui n'avaient pas caché qu'ils feraient tout pour empêcher la tenue de l'élection. Selon la Minua, «environ 95% des victimes civiles dans des violences liées à l'élection le jour du scrutin ont été attribuées aux talibans». La majorité des attaques a été perpétrée avec des roquettes, des grenades et mortiers ainsi que des engins explosifs improvisés «placés dans ou près de bureaux de vote, y compris des écoles».

APB

## INTERVENTION TURQUE EN SYRIE: Londres annonce la suspension des exportations d'armes vers Ankara

Le ministre britannique des Affaires étrangères Dominic Raab a annoncé mardi la suspension des exportations vers la Turquie d'armes «qui pourraient être utilisées» dans l'intervention turque lancée la semaine dernière par Ankara contre les Unités de protection du peuple (milices kurdes) dans le nord-est de la Syrie.

S'exprimant devant la Chambre des Communes, Dominic Raab a déclaré que la Grande Bretagne a décidé de suspendre ses exportations d'armes vers la Turquie suite à l'intervention

lancée la semaine dernière par Ankara contre les Unités de protection du peuple (milices kurdes) dans le nord-est de la Syrie.

Londres va «surveiller de façon très attentive et continue» les exportations vers la Turquie, a ajouté de la chef de la diplomatie britannique.

«Tant que cette phase d'examen est en cours, aucun nouveau permis d'exportation d'armes qui pourraient être utilisées dans les opérations militaires en Syrie ne sera accordé», a-t-il en outre précisé. «Le gouvernement britannique

prend très au sérieux ses responsabilités en matière de contrôle d'exportations d'armements», a souligné encore le chef de la diplomatie. Dominic Raab a aussi précisé avoir exprimé ses «préoccupations sérieuses» à son homologue turc, joignant sa voix aux inquiétudes exprimées sur la scène internationale.

«Comme nous le craignons, (l'offensive) a sérieusement compromis la sécurité et la stabilité de la région», a-t-il déploré estimant que cette intervention affaiblit la lutte contre le ter-

rorisme dans la région et aggrave la situation humanitaire sur place.

L'intervention turque au nord-est de la Syrie contre les forces kurdes des Unités de protection du peuple (YPG), considérées comme «terroristes» par Ankara, a été condamné vivement par la communauté internationale. Plusieurs pays européens, dont la France, l'Allemagne et La Norvège ont décidé d'arrêter leurs exportations militaires vers la Turquie, appelant Ankara à cesser immédiatement les opérations militaires en Syrie.

## BREXIT: Paris salue «un élan positif» dans les négociations

Paris a salué mardi un «élan positif» dans les négociations entre l'UE et Londres sur le Brexit, assurant espérer «un accord d'ici ce soir», a indiqué la présidence française.

«Il y a une possibilité d'accord, c'est reconnu par tous.

Nous espérons un accord mais nous ne savons pas encore» s'il aboutira. «On l'espère d'ici ce soir», a expliqué un conseiller de l'Élysée, rappelant que le négociateur de l'UE Michel Barnier est «raisonnablement optimiste». La France a ajouté vouloir

«une évaluation claire ce soir pour savoir s'il y a un accord ou non», mais qu'elle refusera que se tiennent des négociations techniques pendant le Conseil européen de jeudi et vendredi. «Le Conseil européen sera un moment politique pour acter la situation, pas pour faire des négociations techniques détaillées. Ce ne pourra être une enceinte de rattrapage. Nous ne faisons pas les choses en urgence», a ajouté le conseiller. Mardi, Michel Barnier s'est dit optimiste à son arrivée à Luxembourg pour informer les

ministres européens de l'état d'avancement des discussions avec les Britanniques et jugé que «même si ce sera de plus en plus difficile, un accord est encore possible cette semaine». Plus de trois ans après le référendum britannique en faveur du Brexit de 2016, aucun accord n'a encore été trouvé pour éviter un divorce acrimonieux. Les négociateurs britanniques et européens poussent les feux pour tenter de boucler cet accord pour le sommet des dirigeants de l'UE qui se tient jeudi et vendredi à Bruxelles.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES  
DAIRA DE KHEMIS-EL-KHECHNA  
COMMUNE DE HAMMEDI

N° : 2489 /S.G/2019

N° d'Identification Fiscal : 3537001.

**AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DE MARCHÉ**

Conformément aux l'Articles N° 52 et 65 du Décret Présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public, Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Hammédi, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans les journaux :

DK NEWS : 14/08/2019

السبأحي : 15/08/2019

Relatif au projet :

**ACHÈVEMENT DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN  
HAI ENNASSIM 2<sup>ème</sup> TRANCHE**

Qu'après l'analyse et l'évaluation des offres, la Réalisation de ce projet est attribuée provisoirement comme suit:

N°	Nom du Projet	Nom de l'entreprise/ Identification fiscale	Note de l'Offre Technique	Montant	Délai de réalisation	Motif de choix
01	Achèvement de l'Aménagement Urbain Hai Ennassim 2 <sup>ème</sup> Tranche	ETP LOUIFI Fathi Rue des frères Saffa Boufarik - Blida NIF 186052400385447	76 80	12 993 134,00 DA	Quatre (04) Mois	Moins disant après la qualification Technique

Les autres Candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, sont invités à se rapprocher des services de la Commune de Hammédi, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'Attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Le Soumissionnaire qui conteste cette attribution provisoire peut introduire un recours auprès de la Commission communale des Marchés publics de la commune de Hammédi dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics. Conformément à l'Article N° 82 du Décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public.

DK NEWS

Anep : 1916021969 du 16/10/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Blida  
Daira de Blida  
Commune de Blida

Direction des Finances et des Affaires Economiques  
Bureau des Marchés Publics

N° 14.11 /19

**MISE EN DEMEURE**

-Vu la réquisition de Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Blida n° 04 en date du 24 Avril 2019, portant travaux de réalisation et Equipement Electro mécanique Forage Eaux Sidi El Kebir BLIDA, délivrée à l'entreprise Public de Réalisation de Forage Hydraulique et de Travaux Electro-Mécanique « FOREMHYD/SPA », dont le siège social est à Rue du Génie BP 144 Dar-El-Beida (ALGER).

L'entreprise est mise en demeure de renforcer le chantier par les moyens humains et matériel dans un délai de 08 jours, et ce, à partir de parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

Dans le cas contraire, en cas de non exécution de la présente, des mesures coercitives seront prise à l'encontre de l'entreprise en application des dispositions du décret présidentiel n° 15-247, portant code des marchés et des délégations de service public.

DK NEWS

Anep : 1916022076 du 16/10/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Boumerdes  
Direction des Equipements Publics  
NIF: 099835019277907

**AVIS DE RELANCE DE L'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES**

**MINIMALES N° 05 /DEP / 2019**

**APRÈS INFRUCTUOSITÉ**

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Boumerdes, relance l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales de La maîtrise d'œuvre (suivi) Pour la réalisation d'un collège BS200 R à Kharrrouba. L'ensemble des bureaux d'études publics, agréés par le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville, ou privés agréés par le C.N.O.A.A en cours de validité le jour d'ouverture des plis, seuls (groupements non autorisés) ayant déjà assuré le suivi pour, au moins, un projet de catégorie B ou plus justifié par une attestation de bonne exécution et disposant d'un architecte ou d'un ingénieur (ou master) et d'un technicien Supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment afin d'assurer la mission Suivi dont l'expérience minimale est de trois (03) ans pour l'architecte ou l'ingénieur (ou master) pour occuper le poste de Chef de projet et deux (02) ans pour le technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment. Intéressés, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements publics de la wilaya de Boumerdes- sise à route I.A.P Boumerdes. Bureau retrait des cahiers des charges au niveau du R.D.C. (Bureau n°07). NB : l'expérience doit être justifiée par des attestations de travail y compris attestations d'affiliation à la CNAS en cours de validité (établies au maximum 06 mois à la date d'ouverture des plis) ou certificats de travail, les moyens humains seront justifiés par diplômes.

- La durée de préparation des offres est de quinze (15) jours calendaires et commence à courir à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales dans le BOMOP ou la presse nationale.
- La durée de validité des offres est égale à la **durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois**, et commence à courir à compter du jour de dépôt des offres.
- Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable qui suit.
- L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 10 h 30.
- Le service contractant a toute la latitude de proroger la durée de préparation des offres ; toutefois il est tenu d'informer par tout moyen approprié (téléc, fax, courrier ou voie de presse) les soumissionnaires ayant déjà retiré le cahier des charges par tout moyen de ladite prorogation.
- L'ouverture des plis se fera en séance publique, le jour du dépôt des offres, à 10 h 45 mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la wilaya de BOUMERDES.

L'offre doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du BET, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », sur tout moyen de ladite prorogation.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme de couleur blanche et forma A3, comportant la mention : «A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - relance de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale n°05/DEP/2019.

-Projet : Maîtrise d'œuvre (suivi) pour la réalisation collège BS200 R à Kharrrouba, et ce, conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16-09-2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'offre doit être déposée au service contractant à la date et au plus tard à l'heure limite de dépôt des offres, prévues par l'avis d'appel d'offres.

Les offres seront déposées à l'adresse suivante :  
Direction des Equipements publics de la wilaya de Boumerdes- sise à route I.A.P Boumerdes, Bureau retrait des cahiers des charges au niveau du R.D.C. (Bureau n°07).

- Le dossier de candidature comprendra :
- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le soumissionnaire
  - Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le soumissionnaire
  - Les statuts pour les sociétés ;
  - les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le BET ;
  - tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats et des soumissionnaires:
    - a. Capacités professionnelles : certificat d'agrément au Conseil National de l'Ordre des Architectes Algérien (C.N.O.A.A) en cours de validité pour les bureaux d'études privés ou agrément auprès du Ministère de l'habitat de l'Urbanisme et de la Ville pour les bureaux d'études publics.
    - b. Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des trois dernières années (2016-2017-2018)
    - c. Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles (Joindre les listes moyens humains et matériels ainsi que les attestations de bonnes exécution ou tout autre document portant la mention : « exécuté dans les règles de l'art » des projets de maîtrise d'œuvre (Suivi) réalisés.)

NB: Il n'est pas exigé aux soumissionnaires de présenter des documents certifiés conformes à l'original. Il sera exigé à l'attributaire du marché de présenter les documents originaux. L'attributaire du marché est tenu de fournir les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de sa saisine avant la publication de l'avis d'attribution. Passé ce délai l'offre concernée sera écartée et ce conformément à l'article 69 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- III) L'offre technique comprendra :
- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le soumissionnaire ;
  - Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif contenant les pièces suivantes : Diplômes - les CV + les certificats et ou les attestations de travail ainsi que les attestations d'affiliation C.N.A.S établies au maximum 06 mois à la date d'ouverture des plis et C.A.S.N.O.S en cours de validité + copies cartes grises y compris contrats d'assurance + factures d'achats et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public (voir modèle du mémoire technique en annexe).
  - Le cahier des charges (C.P.S, l'Instruction aux soumissionnaires et C.P.C) daté, paraphé, signé par le soumissionnaire et portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».
- II) L'offre financière comprendra :
- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée et datée par le soumissionnaire.
  - Le détail (devis) estimatif dûment renseigné et signé par le soumissionnaire.

NB : pour plus de détail, se référer à l'Instruction aux soumissionnaires (cahier des charges).

DK NEWS

Anep : 1916021849 du 16/10/2019

11<sup>E</sup> FCIMS À ALGER:

# La Corée du Sud, l'Italie, la Turquie et l'Autriche à l'honneur

Un concert de musique dédié au chant lyrique et aux pièces pour instruments à cordes a été animé lundi soir à Alger par des ensembles de Corée du Sud, d'Italie, de Turquie et d'Autriche, au plaisir d'un public venu nombreux apprécier les œuvres de célèbres compositeurs et arrangeurs, inscrites au programme du 11<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique (Fcims).

Un duo, un trio, un quatuor et un quintet, respectivement, se sont succédé près de deux heures durant, sur la scène de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, présentant au public des programmes variés de différentes époques de la musique universelle, ainsi que d'autres plus contemporains. Pour la première fois à Alger, l'ensemble, «Duo coréen», composé par la pianiste Eunji Han et la cantatrice soprano Hyeoung Kim, a séduit le public avec une variété de pièces écrites par de grands compositeurs, Claude Debussy, R. Strauss, F. Obradors, G. Donizetti, Charles Gounod et Léonard Bernstein notamment.

Avec une voix suave et cristalline, Hyeoung Kim a enchanté l'assistance, faisant montre de ses grandes capacités à atteindre, avec aisance, des notes aux degrés les plus aigües, soutenue par Eunji Han, une virtuose du piano qui a également étalé tout son savoir faire, au plaisir des spectateurs qui ont longtemps applaudi les deux artistes.

La soprano Barbara Favali, le ténor Enrico Zagni, et le pianiste Carlo Ardizzoni, formant le «Trio italien», ont livré une prestation de haute facture, interprétant une quinzaine de pièces courtes, de C. Lombardo, F. Lahr et une série de Chants puisés du terroir et de la tradition italienne.

Se donnant la réplique dans des atmosphères d'opéra, où l'émotion est exprimée par le lyrisme et le mouvement, les deux vocalistes, apparemment «habités» par les rôles qu'ils incarnaient, jouaient leurs personnages respectifs, sur des airs que le pianiste Carlo Ardizzoni interprétait avec virtuosité et que la cantatrice et son partenaire, chantaient avec des voix présentes, aux tessitures larges.

Dans une toute autre ambiance, le quatuor turc, «Ensemble CSO Cello Quartet», représenté par les violoncellistes, Ibrahim Aydogdu, Yigit Tan, Yaz Irmak et Omar Sengler, a embaqué l'assistance dans un voyage onirique,



à travers une dizaine de pièces des plus contemporaines, conçues dans différents styles de musiques par des compositeurs de renom.

Parmi les compositeurs et les pièces que le quatuor turc a choisi d'interpréter, l'Italien Ennio Morricone et la pièce qu'il a composée pour le célèbre film western «Le bon, la brute et le truand», «Bohemian Rhapsody» du grand Freddy Mercury, chanteur du groupe anglais mythique, «The Queen», «Oblivion» de A. Piazzola, «Moon River» de H. Mancini, «Lorca tango» de T. Erdener, ou encore, «Austrias», partition d'une difficulté aigue, écrite par L. Albaniz pour guitare et brillamment reprise par le quatuor de violoncelles.

Longtemps applaudi par le public, l'«Ensemble CSO Cello Quartet» a ensuite cédé la scène au quintet autrichien, «Concilium Musicum Wien» qui, dans un répertoire plus apaisé, a exécuté une dizaine de pièces, dont les quatre mouvements de «Divertissements» de J. Haydn, «Salon Polka» de J. Strauss (père) et «Berceuse et danse pour violon» de Paul

Angerer. Dans des atmosphères empreintes de solennité, les musiciens, Christoph Angerer (violin-alto), Milan Nikolic (violin), Bernhard Aichner (violoncelle), Damian Saul Posse Robles (contrebasse) et Robert Pinkl (flûte), formant le quintet autrichien, ont brillé de maîtrise technique et de dextérité, faisant sentir la rigueur académique des grandes écoles de musique.

En présence des ambassadeurs et représentants des missions diplomatiques accréditées à Alger des quatre pays à l'affiche notamment, le public s'est délecté durant cette soirée qui a réuni différents styles de musiques.

«Une soirée magnifique, une musique de qualité et un public merveilleux», a tenu à faire remarquer une spectatrice accompagnée de ses deux enfants. Seize pays participent au 11<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique qui se poursuit jusqu'au 17 octobre à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, avec au programme de la soirée de mardi, la Suède, le Japon et la Russie.

POUR DISCUTER DE LA DIVERSIFICATION DES PARTENAIRES DANS L'ESPACE ACP

## Les ministres de la Culture des pays ACP se réuniront à Niamey

La capitale du Niger, Niamey va accueillir les 19 et 20 octobre prochains la 5<sup>ème</sup> Conférence des ministres de la Culture des pays membres du Groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP), sous le thème «La diversification des partenaires dans l'espace ACP», a annoncé lundi le ministre nigérien de la Renaissance culturelle Assoumana Malam Issa. Selon M. Issa, 51 ministres ont confirmé leur participation au sommet de Niamey, ce qui pour lui est un «record».

Cette rencontre permettra aux participants d'évaluer la mise en œuvre des engagements pris par les ministres ACP à Bruxelles en 2017 et de parvenir à une position forte du Groupe ACP sur la contribution de la culture à la réalisation des objectifs du développement durable (ODD).

Créée en 1979, le Groupe ACP regroupe 79 Etats, dont 48 de l'Afrique subsaharienne, 16 des Caraïbes et 15 du Pacifique. Il a pour objectif de réduire la pauvreté conformément aux Objectifs du Développement Durable (ODD), d'intégrer les pays ACP dans l'économie mondiale et de promouvoir et renforcer la solidarité entre les Etats membres.

## ORAN "Araba oua hikayat", nouvelle comédie musicale en montage

Une nouvelle comédie musicale intitulée "Araba oua hikayat" (un carrosse et des contes) est en cours de production à Oran, a-t-on appris dimanche de l'auteur et metteur en scène de l'oeuvre. "Il s'agit d'un nouveau spectacle mettant à l'honneur le patrimoine oral à travers la narration de contes du terroir", a précisé à l'APS Mohamed Mihoubi, également président de l'association culturelle "El-Amel". Cinq jeunes comédiens issus de l'école de formation aux techniques théâtrales de l'association indiquée sont distribués dans cette pièce produite avec le soutien du ministère de la Culture, a-t-il fait savoir. "Araba oua hikayat" intervient dans le sillage de plusieurs créations à succès à l'instar de "Jaoula" (tournée) produite avec le soutien de l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA) et actuellement à l'affiche de plusieurs théâtres du pays. L'association "El-Amel" s'est également illustrée cette année par le montage de "Tahouissa bel karroussa" (balade en carrosse), un spectacle pour enfants joué devant plus de 3.000 élèves dans le cadre d'une tournée à travers les écoles de la wilaya d'Oran. La même association s'attelle en outre au montage d'une épopée intitulée "Thaourat errijjal" (la révolution des hommes) qui sera jouée au Théâtre d'Oran dans le cadre de la célébration de la fête nationale du 1<sup>er</sup> Novembre prochain.

LITTÉRATURE

## Margaret Atwood et Bernardine Evaristo remportent le Booker Prize

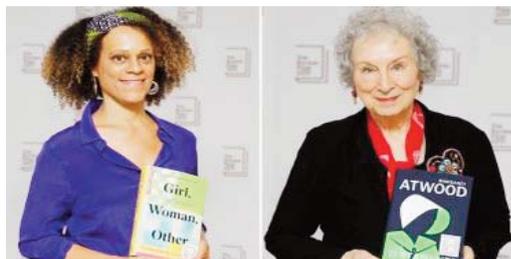
Le Booker Prize, prestigieux prix littéraire britannique, a été décerné lundi soir aux écrivaines canadienne Margaret Atwood et anglo-nigérienne Bernardine Evaristo, respectivement pour «The Testaments» et «Girl, Woman, Other», consacrées meilleures oeuvres de fiction en anglais de l'année.

C'est la troisième fois depuis sa création il y a 50 ans que le prix couronne simultanément deux livres. Déjà couronnée il y a 19 ans, la romancière et poétesse canadienne Margaret Atwood est cette fois récompensée pour «Les Testaments» («The Testaments»), la suite très attendue de «La Servante écarlate» («The Handmaid's Tale»), dystopie misogyne terrifiante qui s'est érigée en véritable manifeste féministe à l'ère du mouvement iMeeToo.

Le livre «La Servante écarlate», publié en 1985, est devenu en 2017 une série TV à succès qui a relancé les ventes du roman, dont l'édition anglaise a atteint huit millions d'exemplaires dans le monde entier.

Souvent citée pour le prix Nobel de littérature, Margaret Atwood, 79 ans, a déjà remporté le Booker Prize en 2000 pour son roman historique «Le Tueur Aveugle».

«Je suis très surprise, j'aurais pensé que je suis trop âgée», a



réagi Margaret Atwood, qui portait un badge du mouvement écologiste Extinction Rebellion.

Le Booker Prize 2019 a aussi été attribué à l'Anglo-Nigérienne Bernardine Evaristo pour «Girl, Woman, Other» (non traduit en français), chronique de la vie de familles noires en Grande-Bretagne.

«Je suis la première femme noire à remporter ce prix», a réagi Bernardine Evaristo, qui a jugé «incroyable» de partager le prix avec Margaret Atwood, qui est une telle légende. Son roman est découpé en autant de chapitres que de personnages, essentiellement des femmes noires de plusieurs milieux et générations, avec en toile de fond une interrogation permanente sur la couleur et le racisme, dans la relation à la culture, le sexe. De la Barbade à Nigeria, toutes les protagonis-

nistes se retrouvent à Londres avec un lien familial ou d'amitié ou d'estime.

Lancé en 1969, le Booker Prize récompense chaque année l'auteur du «meilleur roman écrit en anglais et publié au Royaume-Uni» de 50.000 livres (environ 57.200 euros) que se partageront les deux lauréates, et l'assure d'une notoriété internationale immédiate.

Il avait déjà été attribué à deux auteurs en 1974 et 1997. L'année dernière, le prix a été décerné à l'écrivaine nord-irlandaise Anna Burns, première nord-irlandaise à remporter le prix, pour son roman «Milkman».

Parmi les six finalistes sélectionnés cette année figuraient quatre femmes. L'Américaine Lucy Ellmann était sélectionnée pour «Ducks, Newburyport», un roman fleuve de 1.000 pages bâti

autour du monologue d'une femme au foyer de l'Ohio, décliné en une phrase presque sans interruption. Le livre met en lumière, selon la membre du jury Joanna MacGregor, l'«exasperante complexité de la vie de famille».

Elif Shafak, l'écrivaine la plus lue en Turquie, était en lice avec «10 Minutes 38 Seconds in This Strange World», sur les souvenirs d'une prostituée dans les bas-fonds d'Istanbul.

Lauréat du prestigieux prix lui aussi, en 1981 pour «Les Enfants de minuit», Salman Rushdie, 72 ans, était sélectionné pour «Quichotte», version moderne de l'épopée picaresque du héros de Cervantès transposée en Amérique.

Enfin, le Nigérien Chigozie Obioma concourait avec «L'Orchestre des minorités» («An Orchestra of Minorities»), consacré à un élèveur de poulets dans une petite ville du Nigeria. Il s'agit d'un conte aux proportions odysseennes qui fait battre le coeur», selon la membre du jury Afua Hirsch.

L'auteur avait déjà été nommé en 2015. Jusqu'en 2013, le Booker Prize était réservé à des ressortissants des Etats du Commonwealth, avant de s'ouvrir l'année suivante aux autres pays anglophones.





## EXCELLENCE : Les handballeurs du MC Oued Tlélat non payés depuis la saison passée

Les handballeurs du MC Oued Tlélat (seniors) attendent de percevoir leurs salaires depuis la saison passée qui les a vus réaliser une montée historique en Excellence, a indiqué mardi le président de ce club de la banlieue oranaise.

«Malgré l'exploit historique que le club avait réalisé la saison passée en accédant en Excellence, nos joueurs ne sont toujours pas payés.

Nous avons d'ailleurs trouvé du mal à les convaincre à rester parmi nous au cours de l'intersaison», a déclaré à l'APS, Abdelhak Zmali Meftah.

Fondé en 1998, le MCOT a beaucoup patienté pour grimper les échelons grâce notamment à la politique de formation prônée par ses dirigeants depuis quelques années, mais ses problèmes financiers récurrents menacent sérieusement son avenir, selon le même responsable.

«L'APC nous a accordé 3,5 millions DA, alors que la subvention allouée par la DJS est de l'ordre de 5 millions DA.

J'avoue que c'est insuffisant pour gérer un club évoluant dans l'Excellence et appelé à faire de longs déplacements dans un championnat qui sera long cette saison», a encore dit Abdelhak Zemali, ajoutant qu'il était contraint de mettre la main à la poche pour débloquer des situations difficiles auxquelles est souvent confrontée son équipe.

Malgré cela, les gars d'Oued Tlélat ont réussi un parcours de premier ordre la saison passée, décrochant haut la main le seul ticket donnant accès à l'Excellence du groupe Centre-Ouest de la Nationale 1.

«Notre parcours, la saison passée, restera gravé dans les mémoires après avoir dominé de la tête et des épaules notre championnat.

Evidemment, l'actuelle saison est une autre paire de manches, puisqu'on aura à croiser le fer avec des formations de calibre plus important», a reconnu le même responsable.

Les joueurs du MCOT l'ont d'ailleurs vérifié à leurs dépens, vendredi passé, à l'occasion de la réception du GS Pétroliers pour le compte de la première journée, un match qu'ils ont perdu sur le score de 25-31. Mais en dépit de cette défaite, le président du club s'est dit «satisfait de la prestation des joueurs face à un ogre de la petite balle algérienne qui vient de terminer à la deuxième place le récent Championnat arabe».

«Mes jeunes joueurs ont tenu la dragée haute à leurs homologues du GPS qu'ils ont même battus en première mi-temps, avant que l'expérience de l'adversaire ne l'emporte en fin de compte», s'est félicité le président du MCOT dont l'objectif tracé «est de se qualifier aux play-offs» qui feraient éviter aux siens de lutter pour le maintien en fin de saison, a-t-il conclu.

APS

## CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME: «L'idéal serait de programmer la 22<sup>e</sup> édition à Oran»

La Ligue oranaise d'athlétisme espère toujours que les prochains Championnats d'Afrique d'athlétisme seniors, qu'abrètera l'Algérie en juin 2020, aient lieu à Oran, comme prévu initialement avant de les délocaliser à Alger.

«Il est très important d'organiser cette compétition à Oran, plus précisément au niveau du nouveau stade d'athlétisme relevant du complexe sportif en cours de réalisation, et ce, afin qu'elle serve de répétition générale pour les Jeux méditerranéens que va abriter la ville lors de l'année suivante», a déclaré mardi à l'APS le président de la Ligue oranaise d'athlétisme, Brahim Ammour.

Après avoir eu l'aval pour organiser la 22<sup>e</sup> édition des Championnats d'Afrique d'athlétisme, la Fédération algérienne de cette discipline (FAA) avait songé en premier lieu de faire dérouler la compétition au niveau du tout nouveau stade d'athlétisme d'Oran d'une capacité d'accueil de 4.600 places.

Mais voilà qu'en août dernier, le président de la Confédération africaine de la discipline (CAA), le Camerounais Kalkaba Malboum, a annoncé sur son compte Twitter que la compétition se déroulera du 24 au 28 juin 2020 à Alger.

Cette décision aurait été prise en raison du retard accusé dans l'achèvement du nouveau complexe sportif d'Oran, où les travaux sont toujours en cours, selon Brahim Ammour, ancien



coureur international qui compte, entre autres à son palmarès, une participation à la 3<sup>e</sup> Coupe du monde des nations d'athlétisme, en 1981 à Rome (Italie). «Il ne reste pas beaucoup de travaux à réaliser au niveau du stade d'athlétisme, surtout après l'installation de tous les sièges.

On attend la pose de la piste d'athlétisme et de la pelouse, deux opérations qui ne devraient pas prendre beaucoup de temps», a encore dit le patron de la Ligue oranaise d'athlétisme, estimant au passage qu'il était nécessaire de

tester le matériel et les équipements du nouveau stade d'athlétisme avant la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens qu'abrètera Oran du 25 juin au 5 juillet 2021. «L'idéal serait d'organiser deux ou trois compétitions au niveau du nouveau stade d'athlétisme pour s'assurer du bon fonctionnement du nouveau matériel qui sera dédié à cette importante infrastructure avant le rendez-vous méditerranéen», a-t-il insisté, mettant en avant l'importance de la réalisation de ce stade d'athlétisme pour la relance de la discipline à Oran «qui souffre

énormément d'un manque sensible en matière d'outil de travail». Outre le stade d'athlétisme, le complexe sportif d'Oran en cours de réalisation dans la commune de Bir El Djir, comporte un stade de football de 40.000 places, une salle omnisports de 6.000 places et un centre nautique composé de trois bassins, rappelle-t-on.

Selon les services concernés, la livraison de cette précieuse infrastructure, très attendue par le mouvement sportif dans la capitale de l'Ouest du pays, dans sa totalité est prévue pour juin 2020.

## ARTS MARTIAUX (VERSION WFM) : Amir Chaiani vise le titre de «champion des champions» en Irlande

Le champion du monde en arts martiaux, l'Algérien Amir Chaiani, ambitionne de décrocher le titre de «Champion des champions» version WFM, à l'occasion d'un tournoi de haut niveau prévu en Irlande le 9 novembre prochain.

«Mon objectif est de gravir un échelon dans ma carrière et remporter le titre de Champion des champions» dans la version WFM (World Federation of Elite Martial Arts), a déclaré à l'APS le champion algérien, déjà détenteur du titre mondial WFM en 2017 aux Emirats arabes unis, en 2018 (Street Fight) en Géorgie et en 2019 (Impact MMA) en Indonésie.

L'enfant de Bordj Menaïel (wilaya de Boumerdès) a précisé qu'il a déjà entamé sa préparation en vue de réaliser cet objectif

et montrer ses capacités dans un rendez-vous de haut niveau technique.

Amir Chaiani, représentant en Algérie de la Ligue mondiale des combats de rue (Street Fight) regrette le fait qu'il soit contraint à chaque fois d'effectuer de «grosses dépenses», à son compte, pour participer à des tournois à l'étranger et représenter les couleurs algériennes.

«C'est surtout grâce à mes propres fonds et à l'apport de mon sponsor que j'ai pu participer et décrocher mes titres.

J'ai également bénéficié des encouragements du président d'APC de Si-Mustapha (Boumerdès) durant mes participations aux compétitions», a précisé à ce sujet Amir Chaiani (27 ans).

Fort de ses 13 années d'expérience en

arts martiaux, Chaiani ambitionne d'introduire en Algérie sa discipline de prédilection, mais il fait face à d'«innombrables obstacles» qui empêchent la réalisation de cet objectif.

«J'ai déposé en ce sens un dossier au niveau du ministère de la Jeunesse et des Sports et j'attends toujours une réponse», a-t-il expliqué. «Je possède, à mon humble avis, les aptitudes et les capacités pour lancer le MMA (Mixed Martial Arts) en Algérie. Je possède également les diplômes internationaux dans les spécialités avec armes, sans armes et en self-défense», a conclu Amir Chaiani, détenteur du grade de Ceinture noire - 3<sup>e</sup> dan, et qui est encadré par un staff composé d'Ismail Amrani, Hakim Kesraoui et Lazreg Benziane.

## TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL ITF : Gain d'une place pour l'Algérienne Ibbou (168<sup>e</sup>)

La tennismen algérienne Inès Ibbou a gagné une place dans le nouveau classement mondial de la Fédération internationale de tennis, dévoilé mardi, et se positionne désormais au 168<sup>e</sup> rang. La championne d'Afrique 2015 juniors aurait pu mieux faire, n'était-ce cette nouvelle blessure l'ayant empêchée de récolter plus de points lors d'un tournoi international féminin disputé en ce début de semaine à Séville (Espagne). L'Algérienne de 20 ans s'était blessée en effet dès son entrée en lice dans ce tournoi à 25.000 USD, alors qu'elle affrontait l'Espagnole Yvonne Cavalle-Reimers, au premier

tour des qualifications. Un pépin physique qui avait obligé Ibbou à se retirer dès le premier set, alors que le score était de 4 jeux à 1 en faveur de l'Espagnole. Une sortie précoce, destinée à ménager sa blessure, mais qui ne l'a pas empêchée de gagner une place dans le nouveau classement mondial et de se hisser au 168<sup>e</sup> rang. Ce qui n'a pas été le cas pour sa compatriote Amira Benaïssa qui a perdu 16 places cette semaine, régressant ainsi au 828<sup>e</sup> rang mondial. En effet, la native d'Oran (28 ans) n'a disputé aucun tournoi dernièrement et par conséquent, elle n'a pas récolté les points nécessaires pour



améliorer son classement, ou tout au moins se maintenir dans la position qu'elle occupait la semaine passée. Cependant, la chute la plus importante a été enregistrée par Yassamine

Boudjadi, la troisième Algérienne la mieux placée dans ce classement mondial féminin qui a perdu 24 places cette semaine pour se retrouver au 1744<sup>e</sup> rang.

## BÉCHAR / BODYBUILDING: Près de 150 participants au tournoi national Mohamed-Ben Aziza

Quelque 150 athlètes, entraîneurs et cadres techniques prendront part au tournoi national de bodybuilding, prévu du 17 au 19 octobre à la maison de la culture Kadi-Mohamed de Béchar, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Cette manifestation, première du genre à se dérouler dans une wilaya du sud et qui est dédiée au défunt culturiste Mohamed Ben Aziza, verra la participation d'athlètes de 22 wilayas du pays, issus de différents clubs et associations spécialisés dans cet art de la performance physique, a précisé à l'APS Salhi Salah, membre de l'association locale «Faraj», spécialisée dans la pratique sportive du bodybuilding.

Cette compétition nationale, qui sera encadrée par 20 experts et entraîneurs de la Fédération algérienne de body-

building, powerlifting et fitness (FABPF), constituera un espace sportif consacré à la mise en relief du savoir-faire des athlètes participants.

Elle sera aussi un moyen de développement de la pratique de ces disciplines dans la région où l'on compte plusieurs associations actives dans ce domaine à Béchar, a souligné M. Salhi.

L'association locale «Faraj», co-organisatrice de cette compétition avec l'apport de la FABPF et la direction de wilaya du secteur de la Jeunesse et des Sports, a été créée il y a



plus d'une année dans le but de développer et promouvoir la pratique sportive du body-

building. Elle compte une cinquantaine d'athlètes de différents âges.

## EURO-2020:

### Insultes racistes pendant Bulgarie-Angleterre

Le match éliminatoire pour l'Euro-2020 entre la Bulgarie et l'Angleterre a failli être interrompu par l'arbitre à la suite de cris racistes en provenance des tribunes, lundi à Sofia.

Dans un match que l'Angleterre dominait largement - 4-0 à la pause - les trois joueurs noirs des «Trois Lions», Tyrone Mings en défense, Marcus Rashford et Raheem Sterling en attaque, ont été la cible de cris de singe.

Conformément au protocole UEFA, l'arbitre a d'abord fait faire une annonce

par le speaker du stade demandant aux supporters responsables de cesser à la demi-heure de jeu, avant d'avoir une longue discussion avec les officiels mais aussi les équipes anglaise et bulgare à la fin de temps réglementaire de la première période.

La décision a finalement été prise de jouer les six minutes de temps additionnels jusqu'à la pause, au cours de laquelle le capitaine bulgare Ivelin Popov est allé discuter avec des supporters.

Le Stade Vassil-Levski dans lequel se

déroule la rencontre était d'ailleurs déjà sous le coup d'une sanction de l'UEFA puisqu'une tribune de 5000 places était fermée à la suite d'incidents racistes lors du match contre le Kosovo en juin.

Avant le match, plusieurs joueurs de la sélection anglaise avaient fait part de discussions dans le vestiaire au sujet de l'attitude à adopter en cas d'insultes racistes, certains, comme l'attaquant de Chelsea Tammy Abraham plaidant pour un départ de la pelouse, même s'il n'était pas prévu dans le protocole UEFA.

## CYCLISME:

### Eddy Merckx hospitalisé après une chute à vélo

La légende belge du cyclisme, Eddy Merckx a été admis dimanche aux urgences de l'hôpital de Termonde, blessé à la tête à la suite d'une chute à vélo, a rapporté lundi

matin le journal Het Nieuwsblad. L'hôpital du nord du pays n'a souhaité «ni confirmer ni infirmer» l'information, mais Stéphane Thirion, l'ami et biographe du quintuple vain-

queur du Tour de France, a affirmé qu'Eddy Merckx était «sorti des soins intensifs».

Selon Het Nieuwsblad, l'ancien champion, aujourd'hui âgé de 74 ans, est tombé di-

manche au cours d'une sortie entre amis, ce qui lui a occasionné une «sérieuse blessure à la tête». Il devait subir lundi des examens complémentaires, selon la même source.

## MONDIAL-2019:

### Annuler les matches a été «la bonne décision», se défend World Rugby

Le directeur du tournoi Alan Gilpin a déclaré mardi que l'annulation de trois rencontres de la Coupe du monde de rugby au Japon samedi et dimanche, en raison du typhon Hagibis, constituait «la bonne décision».

«C'était la bonne décision et une décision juste. Nous pensons profondément que nous avons fait ce qu'il fallait faire», a insisté Alan Gilpin, lors d'une conférence de presse de World Rugby à Tokyo, alors que certaines équipes ou fédérations avaient exprimé leur mécontentement.

World Rugby avait annoncé jeudi l'annulation des matches Nouvelle-Zélande - Italie et Angleterre - France prévus deux jours plus tard, respectivement à Toyota et Yokohama, alors que l'arrivée du typhon Hagibis était annoncée sur la

région autour de Tokyo. Un troisième match, Namibie-Canada, à Kamaishi, a été annulé dimanche, après le passage du typhon, en raison des risques de glissement de terrain et d'inondations.

L'annulation de Nouvelle-Zélande - Italie, synonyme de match nul (0-0), avait suscité des critiques de la part des Italiens qui auraient dû battre les All Blacks avec un point de bonus pour accéder aux quarts de finale.

«Si la Nouvelle-Zélande avait (eu) besoin de quatre ou cinq points contre nous, (le match) n'aurait pas été annulé», avait déclaré le capitaine italien Sergio Parisse.

Par ailleurs, l'équipe et la fédération écossaise avaient fait pression sur World Rugby, menaçant même de saisir les tri-

bunaux, pour que le match face au Japon ait lieu coûte que coûte, dimanche ou un autre jour.

Le match a finalement eu lieu comme prévu, le Japon a battu (28-21) l'Ecosse qui a été éliminée. «Nous n'avons été influencés par aucune fédération» pour la prise de décision, a indiqué Brett Gosper, le directeur général de World Rugby.

«Nous n'avons été influencés ni par des conversations ni par les commentaires. Nous avons pris une décision en nous basant sur ce que nous allions affronter». Considéré comme l'un des plus violents typhons depuis des décennies au Japon, Hagibis, qui a frappé le centre et l'est de l'archipel samedi, a fait près de 70 morts. Quinze personnes étaient toujours portées disparues mardi.

## CYCLISME/TOUR DE FRANCE:

### 21 étapes sur une distance de 3470 km au menu de l'édition 2020

Vingt-et-une (21) étapes sur une distance de 3470 kilomètres sont inscrites au menu du Tour de France cycliste 2020, prévu du 27 juin au 19 juillet, ont annoncé mardi les organisateurs. Une des principales attractions de cette édition 2020 sera probablement la 17e étape, prévue le 15 juillet, sur une distance de 168 kilo-

mètres entre Grenoble et Méribel col de la Loze.

«La particularité de cette étape se situe dans les 6-7 derniers kilomètres qui seront une succession de ruptures de pentes, toutes plus brutales les unes que les autres», selon le directeur du Tour, Christian Prudhomme.

Par ailleurs, il n'y aura

qu'un seul contre-la-montre lors de cette édition 2020 et il se déroulera à la veille de l'arrivée, dans la région de Thibaut Pinot. «Ce sera un chrono en trois parties», a détaillé Prudhomme, ajoutant qu'il sera «plat d'abord, puis légèrement incliné, avant le morceau de bravoure». La montée, l'une des plus sélectives des

Vosges (5,9 km à 8,5 %), se conclut sur la ligne installée au même endroit qu'en 2012, 2014 et 2017. L'été dernier, les organisateurs avaient ajouté un kilomètre supplémentaire, très pentu et pour l'essentiel non bitumé. Ce jour-là (18 juillet), «il faudra être à l'heure à Lure», a plaisanté le directeur du Tour.

## CYCLISME / TOUR

### CHANTAL-BIYA : L'Algérie présente avec cinq athlètes au Cameroun

Cinq cyclistes représenteront l'Algérie au Tour Chantal-Biya, prévu en quatre étapes, du 16 au 20 octobre au Cameroun, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

Il s'agit d'Azzedine Lagab, Abderahmane Mansouri, Nassim Saïdi, Hamza Yacine et Ouassama Chebaloui, sous la conduite de l'entraîneur national Chérif Merabet.

L'objectif de la sélection algérienne sera de récolter un maximum de points pour consolider son classement dans le ranking qualificatif aux prochaines Olympiades d'été, prévues en 2020 à Tokyo (Japon).

## CHAMPIONNAT

### ARABE DE HANDBALL (CADETS): La 10<sup>e</sup> édition du 26 octobre au 3 novembre à Tunis

La 10<sup>e</sup> édition du Championnat arabe des nations de handball cadets (natifs 2002-2003) aura lieu du 26 octobre au 3 novembre à Tunis, en l'absence de l'Algérie, a annoncé mardi la Fédération tunisienne de la discipline (FTHB).

Selon la FTHB, six sélections prendront part à ce tournoi. Il s'agit de la Tunisie, de l'Arabie Saoudite, du Qatar, du Koweït, de la Jordanie et du Maroc.

La Fédération algérienne de handball (FAHB) n'a pas jugé utile d'engager une équipe.

### Plus de 70 millions DA pour encourager les clubs et les athlètes de la wilaya de Batna

Plus de 70 millions de dinars de subvention ont été octroyés lundi à des clubs et des athlètes de la wilaya de Batna au cours d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya.

L'initiative a concerné plus de 227 athlètes dont des champions handisports et 32 clubs qui se sont distingués dans les compétitions nationales et internationales lors de la saison 2018/2019, a indiqué le wali Farid Mohammedi qui a souligné la détermination des autorités locales à mettre en place les moyens nécessaires pour soutenir le sport et motiver les athlètes et les clubs pour la nouvelle saison 2019/2020. L'initiative a été accueillie avec satisfaction par les sportifs qui se sont distingués durant la saison écoulée, dont l'athlète handisport Mounia Kacemi du club «Aurès Tahadi», championne d'Algérie et du monde de lancer de disque. L'athlète Abdelali Smaili du club «Noudjoum El Moustakbel», champion d'Afrique de kung fu wushu, a été également honoré.

**CHAN 2020 (QUALIFICATION RETOUR): Des arbitres maliens pour Maroc-Algérie**

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral malien pour officier le match Maroc-Algérie prévu samedi 19 octobre à 20h00 au Stade Municipal de Berkane pour le compte du dernier tour retour des éliminatoires de la 6ème édition du Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2020.

Le rencontre sera dirigée par le directeur de jeu Mahamadou Keita qui sera assisté par ses deux compatriotes, Nouhoum Bamba et Adama Sidiki Kone alors que l'autre malien Gaoussou Kané sera le quatrième arbitre.

La CAF a également désigné le Mauritanien Massa Diarra commissaire du match.

Au match aller disputé au stade Mustapha Tchaker de Blida, les deux sélections avaient fait match nul (0-0).

Le vainqueur de la double confrontation se qualifiera pour la phase finale du championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux prévue au Cameroun en 2020.

**SANCTIONS À L'ENCONTRE DE L'USMA : La direction introduit un recours auprès des instances compétentes**

La direction de l'USM Alger (Ligue 1 de football), a décidé d'introduire un recours auprès des instances compétentes suite aux sanctions infligées par la commission de discipline de la ligue de football professionnel (LFP), indique lundi un communiqué du club algérois.

«Suite aux sanctions infligées par la commission de discipline de la ligue de football professionnel à l'encontre de notre club, la direction de l'USMA, informe qu'elle a décidé d'introduire un recours auprès des instances compétentes.», souligne la même source.

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé lundi sa décision d'octroyer la victoire (3-0) au MC Alger face à l'USM Alger, par forfait pour le derby de la capitale qui devait se jouer samedi dans le cadre de la mise à jour de la 4e journée du championnat de Ligue 1.

Le club de Soustara a été sanctionné en outre d'une défalcation de trois points plus une amende d'un million de dinars, ajoute la même source sur son site officiel, précisant que le champion d'Algérie sortant sera privé de sa quote-part des droits TV relative au derby qui n'a pas eu lieu.

«La direction de l'USMA continuera de défendre les intérêts et les droits du club et exige que les lois et réglementations soient respectées.», ajoute le communiqué des Rouge et noir.

Pour rappel, la direction de l'USMA a saisi la LFP pour le report de cette rencontre. Le club a justifié sa demande de report par le fait que ce derby soit programmé en pleine date FIFA, se basant dans sa requête sur l'article 29 des règlements généraux de la compétition de la Ligue 1, saison 2019-2020.

APS

**ORGANISATION D'UN MATCH AMICAL ALGÉRIE - FRANCE : Le sujet évoqué au cours du premier trimestre 2020 (FAF)**

La perspective de l'organisation d'un match amical entre la sélection algérienne de football et son homologue française, sera évoqué au cours du premier trimestre 2020, à l'occasion de la visite que doit effectuer le président de la Fédération française (FFF) Noël Le Graët en Algérie, a annoncé lundi la FAF sur son site officiel.



«Concernant l'organisation d'un match entre les deux nations en Algérie, aucune décision n'a été prise.

Les deux présidents ont prévu d'évoquer cette perspective à l'occasion d'une visite de Noël Le Graët en Algérie, à l'invitation du président de la fédération algérienne, au cours du premier trimestre 2020», indique l'instance fédérale dans un communiqué sur son site officiel.

Les deux dirigeants se sont rencontrés ce lundi à Paris, en marge du match amical prévu mardi au stade Pierre-Mauroy de Lille (20h00, algériennes) entre l'Algérie et la Colombie.

«Lors de cette réunion amicale entre les deux présidents, Noël Le Graët et Kheireddine Zetchi ont évoqué différentes perspectives de coopération et d'échanges techniques entre les deux nations, dans les quatre ans à venir.

Parmi ces projets : la tenue d'un tournoi de moins de 17 ans (U17) prochainement organisé en France, avec la participation de l'Algérie», précise la FAF.

Les deux parties cherchent à organiser un match amical en Algérie, 18 ans après un

premier rendez-vous disputé le 6 octobre 2001 au stade de France (défaite 4-1).

Le match a été interrompu à la 76e minute suite à un en vahissement de la pelouse.

**LIGUE 1 (MISE À JOUR) : Le MCA rejoint le CRB en tête du classement**

Le MC Alger, vainqueur par forfait dans le derby de la capitale face à l'USM Alger (3-0), a rejoint le CR Belouizdad en tête du classement de la Ligue 1 de football, suite au verdict de la commission de discipline de la LFP rendu ce lundi.

Le MCA compte désormais 14 points à égalité avec le Chabab. Les deux équipes comptent chacun un match en moins. De son côté, l'USMA, sanctionnée par une défalcation de trois points, recule à la 15e place au tableau avec 4 points, en compagnie de l'ASO Chlef et le Paradou AC. Le champion sortant compte deux matchs en moins. Le derby de la capitale qui devait se jouer samedi dernier, dans le cadre de la mise à jour de la compétition, ne s'est pas déroulé en raison du forfait des «Rouge et Noir». La direction de l'USMA a saisi la LFP pour le report de cette rencontre.

Le club a justifié sa demande de report par le fait que ce derby soit programmé en pleine date FIFA, se basant dans sa requête sur l'article 29 des règlements généraux de la compétition de la Ligue 1, saison 2019-2020.

L'USMA a également déploré l'absence de

six joueurs internationaux, retenus actuellement dans différentes sélections nationales.

Il s'agit du gardien de but Sifour, de Hamra, Khemaissia, Benhamouda et Belarbi, retenus en sélection militaire, ainsi que du Libyen Muaid Ellalfi, appelé en équipe nationale de son pays.

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	14	6
2). MC Alger	14	6
3). MC Oran	10	6
-). JS Saoura	10	5
-). JS Kabylie	10	6
6). CABB Arreridj	9	6
-). US Biskra	9	7
8). AS Ain M'hila	8	7
-). CS Constantine	8	7
-). NC Magra	8	7
11). ES Sétif	7	7
-). NA Hussein-Dey	7	7
-). USM Bel-Abbès	7	6
15). ASO Chlef	4	6
-). USM Alger	4	5
-). Paradou AC	4	6

**LIGUE 1/ES SÉRIF : Un entraîneur suisse succède à Khireddine Madoui**

La direction de l'Entente sportive de Sétif (ESS) (Ligue 1 de football professionnel) (LFP) a fait état, lundi, de contacts «très avancés» avec un entraîneur de nationalité

suisse devant succéder à l'entraîneur démissionnaire Khireddine Madoui, sans en dévoiler le nom.

La direction du club sétifien a déclaré avoir invité officiellement l'entraîneur en question à effectuer les procédures d'obtention de visa pour finaliser les négociations.

La direction de l'ESS a refusé de dévoiler le nom du futur entraîneur suisse

jusqu'à parachèvement de toutes les procédures et confirmation de son arrivée à la tête de la barre technique des Blancs et Noirs.

**INTER MILAN : Vers un nouveau contrat pour le Ghanéen Asamoah**

Le latéral gauche ghanéen Kwadwo Asamoah devrait rempiler dans quelques jours avec l'Inter Milan pour une saison supplémentaire et un salaire estimé aux alentours de 2,7 millions d'euros, a rapporté mardi la presse locale.

Durant les dernières années, Asamoah n'avait pas été épargné par les blessures qui l'ont éloigné à plusieurs reprises des terrains de football.

Mais il semble, selon la même source,

que le «Black star» s'est remis de ses blessures, ce qui a poussé les «Nerazzurri» à lancer des discussions avec l'entourage de l'ancien joueur de la Juventus Turin pour préparer un nouveau contrat.

Recruté par le club suisse de Bellinzona, Kwadwo Asamoah s'est ensuite vite expatrié en Italie qu'il considère comme sa deuxième patrie.

Au Torino d'abord, sans jamais jouer en Serie A, puis à l'Udinese (2008-2012)

où, en plus de 100 matchs avec l'équipe du Frioul, il s'est fait repérer par la Juventus Turin.

Mais sa progression a été freinée par les blessures et le Ghanéen est devenu un second choix à Turin, où ses deux dernières saisons ont été mitigées.

Une situation qui l'a poussé à rejoindre la prestigieuse écurie de l'Inter Milan avec laquelle il effectue une saison convaincante et reste lié jusqu'en 2021.

**Martial bientôt de retour**

Anthony Martial (23 ans) devrait bientôt retrouver la compétition. Selon les éléments obtenus par Sky Sports, l'international français va reprendre l'entraînement collectif, dans les prochains jours. Il pourrait être disponible pour le match prévu contre Liverpool, dimanche, en Premier League. Pour rappel, l'attaquant souffrait d'une lésion musculaire.



**Mandzukic vers Man United en janvier**

Indésirable à la Juventus, Mario Mandzukic est pressenti pour rebondir du côté de Manchester United dès le prochain mercato. Manchester United serait proche de faire signer l'attaquant de la Juventus, Mario Mandzukic. Les Red Devils sont confiants quant au fait que la Juventus la proposition de 10M€ pour le vice-champion du monde vu qu'ils cherchent désespérément à le vendre. Mandzukic devrait signer un contrat de 18 mois jusqu'à l'été 2021 et toucherait un salaire de 5M€ par an. Les Red Devils n'ont pas réussi à marquer plus d'un but dans un match depuis leur victoire 4-0 contre Chelsea lors du premier week-end de la saison. Ils languissent actuellement à la 12e place de la Premier League et prospectent sur le marché pour dénicher l'oiseau rare en attaque et remonter au classement général. Mandzukic a connu quatre excellentes années à la Juventus depuis son arrivée de l'Atletico Madrid en 2015, remportant quatre titres de champion d'Italie consécutifs et marquant 44 buts en 162 participations. Mais, c'est un peu plus difficile pour lui depuis l'entame de la saison en cours. Le nouvel entraîneur bianconero, Maurizio Sarri, a estimé que l'attaquant croate ne convenait pas à son style de football.

**Riyad Mahrez élu joueur du mois de septembre**

Le prix du meilleur joueur de Manchester City pour le mois de septembre est revenu à Riyad Mahrez.

Avec plus de 70 % des voix, le milieu de terrain algérien a devancé Kevin De Bruyne et Rodrigo.

C'est la deuxième fois que l'ancien joueur de Leicester City remporte cette distinction depuis sa venue dans l'effectif des Citizens. En 2019-2020, le footballeur de 28 ans a marqué deux buts et offert trois passes décisives en huit matches de Premier League.



**HERNANDEZ AURAIT PU SIGNER CHEZ LES MERENGUE !**

L'international défenseur tricolore est revenu sur son départ de l'Atlético Madrid vers le Bayern Munich, son adaptation en Allemagne avant de livrer une anecdote sur le Real Madrid lorsqu'il était chez le rival. Malgré ses pépinières physiques, la recrue la plus chère de l'histoire du Bayern Munich (80M€) Lucas Hernandez se plaît chez les Bavarois et il fait savoir. « Tu te rends vite compte que c'est un vestiaire normal, où tout le monde est tranquille », a-t-il déclaré dans les colonnes de France Football.

**À Turin, on ne s'alarme pas pour Rabiot**

En grande difficulté depuis son arrivée à la Juventus, Adrien Rabiot peut compter sur le soutien de ses dirigeants, qui demandent encore un peu de temps pour le Français.

La situation d'Adrien Rabiot ne semble pas alarmer les dirigeants de la Juventus. En effet, dans une interview accordée à Calciomercato.com, Fabio Paratici a affirmé que le Français avait encore besoin d'un peu de temps pour s'acclimater à son nouveau club : « Rabiot ? Il a eu un long moment d'inactivité, nous devons encore lui donner un peu de temps ». Pour rappel, l'ancien du Paris Saint-Germain n'a connu qu'une seule titularisation depuis le début de la saison et compte à l'heure actuelle seulement quatre apparitions toutes compétitions confondues.

**Özil suivi en Italie**

Très décevant ces derniers mois, Mesut Özil (30 ans, 1 match en Premier League cette saison) ne sera pas retenu par les dirigeants d'Arsenal. D'après la presse anglaise, le milieu offensif allemand garde tout de même une belle cote en Italie, où l'Inter Milan et le Milan AC sont intéressés par sa venue. Reste à savoir si le champion du monde 2014, dont le contrat expire en juin 2021, est prêt à faire une croix sur son confortable salaire, estimé à environ 16 millions d'euros par an.



## ALGÉRIE-TURQUIE 300.000 Algériens ont visité la Turquie en 2018

Le nombre d'Algériens ayant visité la Turquie en 2018 a atteint les 300.000 personnes, a affirmé hier à Laghouat le conseiller à l'ambassade turque à Alger, Mustapha Kara. Le nombre de touristes algériens a connu au cours des dernières années un accroissement notable qui reflète l'excellence des relations liant les deux pays, sachant que 215.000 Algériens avaient visité la Turquie en 2016, a indiqué le diplomate lors de l'ouverture du séminaire international sur "La politique ottomane entre l'espace maritime et saharien au Maghreb 1518-1918", organisé à l'Université Amar Thelidji. M. Kara a annoncé par ailleurs dans le cadre de la facilitation aux Algériens des procédures d'établissement de visas turques, "l'ouverture prochaine de six nouveaux centres de dépôt des dossiers de demande de visa dans différentes wilayas du pays, dont le Sud, qui viendront s'ajouter aux sept centres existants actuellement en Algérie". Sur un autre registre, le diplomate a fait état d'une hausse des investissements de son pays en Algérie, avec plus d'un millier d'entreprises turques opérant en Algérie dans des domaines divers. Le volume des échanges entre les deux pays excède les trois (3) milliards de dollars et la Turquie entend développer davantage les relations commerciales entre les deux pays dans le cadre d'une politique "gagnant-gagnant", en harmonie avec les relations historiques liant les deux pays, a souligné M. Kara.

## ALGÉRIE-ESPAGNE

# Hydrocarbures : Sonatrach nouveau actionnaire majoritaire de Medgaz

*La compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach et les Espagnoles Cepsa et Naturgy ont signé lundi dernier un accord de cession des parts de Cepsa dans le gazoduc Medgaz, a indiqué hier un communiqué de la Sonatrach.*

A travers cet accord, la part de Sonatrach dans Medgaz passera de 43% à 51%, a précisé la même source. Ainsi, après la validation de la transaction par les autorités européennes en charge de la concurrence, Sonatrach deviendra l'actionnaire majoritaire de Medgaz. Pour rappel, Medgaz est un gazoduc direct qui relie Benisaf en Algérie à Almeria en Espagne. Medgaz a été mis en service en février 2011 avec une capacité de 8 milliards de m3



par an. A travers cet accord, Sonatrach va renforcer son rôle de fournisseur fiable sur le marché Ibérique du Gaz, a souligné le communiqué.

## MONDE ARABE

# M. Benmessaoud prendra part à Tunis à une réunion des ministres arabes du tourisme et de la culture

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, prendra part du 15 au 17 octobre à Tunis aux travaux de la 2ème réunion des ministres du tourisme et de la culture des pays arabes. Cette participation intervient dans le cadre de «la consolidation de la présence de l'Algérie dans les différentes commissions et Conseils de la Ligue arabe et de la concrétisation de sa qualité de membre au Groupe de travail Initiative du tourisme et du patrimoine civilisationnel et culturel des pays arabes», indique lundi un communiqué du ministère. Cette réunion examinera «plusieurs questions en relation avec le secteur du tourisme et de la culture dans le monde arabe, à commencer par l'évaluation des décisions de la 1ère réunion, tenue l'année dernière» outre «les moyens de promouvoir l'apport des secteurs du tourisme et de la culture dans le soutien de l'économie, le renforcement de l'identité nationale à travers le patri-

moine culturel commun, et l'encouragement de l'échange des expériences entre les pays arabes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de développement des ressources humaines».

Les participants se pencheront également sur «le thème de la promotion du legs touristique et culturel et la mise en place de nouvelles stratégies de travail pour consolider l'action commune dans le secteur du tourisme culturel arabe et son intégration aux programmes du tourisme durable», ajoute la même source.

Le ministre aura, à cette occasion, des entretiens bilatéraux avec ses homologues de différents pays arabes, membres de l'Initiative et de la commission du tourisme de la Ligue arabe. Outre la présentation de l'expérience de l'Algérie en matière de promotion du secteur du tourisme culturel, il discutera avec ses interlocuteurs des voies et moyens de coopération avec nos frères dans les pays arabes, conclut le communiqué.

## CHINE-MONDE ARABE

# Le Forum sur la coopération de télévision sino-arabe se tiendra à Hangzhou (Chine)

Le 4e Forum de coopération en matière de radiodiffusion et de télévision entre la Chine et les Etats arabes se tiendra d'aujourd'hui à vendredi à Hangzhou, dans la province du Zhejiang (Est de la Chine), a annoncé l'Administration nationale de la radio et de la télé-

vision. Au cours du forum, des responsables des administrations concernées des deux parties, des représentants des médias et des organismes de production cinématographique et télévisuelle discuteront de sujets tels que les politiques en matière de radiodif-

fusion et de télévision, le renforcement des capacités et le développement de l'industrie. Environ 300 personnes de Chine, des 18 Etats arabes et de la Ligue des Etats arabes, ainsi que l'Union de radiodiffusion des Etats arabes, participeront à cet événement.



## TISSEMSILT :

# Le moudjahid Saadat Kaddour n'est plus

Le moudjahid Saadat Kaddour, l'une des figures de la Guerre de libération nationale de la zone III de la wilaya historique VI, est décédé hier à l'âge de 75 ans à son domicile familial à Bordj Bounâama (Tissemsilt), a-t-on

appris du directeur du musée de wilaya du moudjahid. Feu Saadat Kaddour, né en 1944 à Bordj Bounâama, a été l'un des moudjahidine de la région de l'Ouarsenis. Il a rejoint, à l'âge de 16 ans, les rangs de l'ALN à la zone III de la wi-

laya historique VI, a rappelé le responsable. Le corps du défunt a été inhumé hier, après la prière du dohr, au cimetière de Sidi Ali Moussa de Bordj Bounâama.

APS

## ALGÉRIE-FMI-BM

# M. Loukal à Washington pour participer aux Assemblées annuelles de la BM et du FMI

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, se rend aujourd'hui à Washington pour participer aux travaux des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque Mondiale (BM) et du Fonds Monétaire International (FMI), prévus du 17 au 20 octobre courant, a indiqué mardi le ministre dans un communiqué. Dans ce cadre, le ministre des Finances participera à la plénière des assises des institutions de Bretton Woods, a fait savoir la même source. Il participera également aux travaux du Groupe intergouvernemental des 24 sur les questions monétaires internationales et de développement (G24), ainsi qu'aux travaux du Comité de Développement de la Banque Mondiale et du Comité financier et monétaire du FMI. En marge de ces assemblées, M. Loukal rencontrera les premiers responsables du Groupe de la BM et du FMI, ainsi que des hauts responsables des institutions financières internationales et régionales présents à cet événement. Les Assemblées annuelles des deux institutions multilatérales réuniront les



principaux responsables du monde économique et financier autour de dossiers importants relatifs au «développement économique», à «la conjoncture économique mondiale», à «la lutte contre la pauvreté», au «système financier international», au «capital humain» et aux «changements climatiques». Selon ce communiqué, elles permettront également de procéder à «une analyse et un échange de vue sur les politiques de réformes à engager pour répondre aux défis soulevés par les pays membres».

M. Loukal rencontrera également, en marge de ces assemblées, certains de ces homologues des pays membres des institutions de Bretton Woods, avec lesquels il échangera sur l'état et les perspectives de coopération avec l'Algérie, a précisé le mi-

## MDN

# LUTTE CONTRE LE TERRORISME Un terroriste se rend aux autorités militaires à Adrar

Un terroriste, dénommé «Toudji Athmane», alias «Abou Sofiane», s'est rendu lundi aux autorités militaires à Adrar, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire (ANP), un (01) terroriste s'est rendu, le 14 octobre 2019, aux autorités militaires à Adrar (3<sup>e</sup> RM). Il s'agit du dénommé (Toudji Athmane), alias (Abou Sofiane), qui avait rallié les groupes terroristes en 2013», précise la même source. Dans le même contexte, et suite à l'opération menée par un détachement de l'ANP dans la commune de Theniet El-Had, wilaya de Tissemsilt (2<sup>e</sup> RM), ayant permis, hier, la neutralisation d'un (01) terroriste et la récupération d'armes à feu, il a été procédé à l'identification de ce criminel, il s'agit en l'occurrence du dé-

nommé (Malal Amar), alias (Oualla), qui avait rallié les groupes criminels en 2014». D'autre part, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, lors d'une opération de fouille et de recherche à Médéa (1<sup>ère</sup> RM), une (01) bombe de confection artisanale et six (06) casemates pour terroristes contenant divers objets, tandis que d'autres détachements et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté trois (03) éléments de soutien aux groupes terroristes à Khenchela et Batna (5<sup>ème</sup> RM). Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des Garde-frontières ont saisi, lors d'une patrouille de fouille menée près de la bande frontalière à Tlemcen (2<sup>ème</sup> RM), (25) kilogrammes de kif traité, alors que des Garde-côtes ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de (09) personnes à El-Ghazouet (2<sup>ème</sup> RM) et El-Kala (5<sup>ème</sup> RM), ajoute le communiqué.